VOLUME VII — WINNIPEG, MARDI, 24 FEVRIER 1920 — NUMERO 37

Adressez toute correspondance à "LA LIBERTE"
ABONNEMENTS:
Canada et Etats-Unis $2.00
Union Postale $2.50

LA LIBERTE

Imprimé et publié par la WEST CANADA PUB. CO. LTD
619 Ave McDermot
Téléphones Garry 4264-4265

Directeur: HECTOR HEROUX

DIEU ET MON DROIT

Une insulte

Attendre une mise en demeure formelle pour donner à quelqu'un ce qu'en justice on lui doit, frise l'insulte, et quand il s'agit du tiers de la population d'un pays, c'en est une véritable. Nous disions, la semaine dernière: Réclamons des états de comptes rédigés en français, pour l'impôt sur le revenu personnel. Ce département est fédéral, le français et l'anglais y sont, en droit, sur un pied de parfaite égalité; en fait, c'est une autre affaire. L'oubli du français y est si constant, si systématique, qu'on ne peut plus croire à une distraction: c'est voulu. Par conséquent, c'est une insulte à tout ce qu'il y a de français au pays.

Un de nos lecteurs, servi en anglais, a renvoyé la formule anglaise en demandant un état de compte rédigé en français, ajoutant qu'il attendrait l'arrivée de ce dernier pour solder sa note d'impôt. Deux jours après, l'état de compte, rédigé en bon français, lui arrivait, accompagné de la lettre suivante:

"Conformément à la demande faite par votre lettre du courant, je vous adresse, ci-joint, un avis de cotisation en français, pour votre revenu de 1918. Votre dévoué, Inspecteur des Impôts."

La phrase est française, la ponctuation même s'y trouve; évidemment, on a, au bureau, des hommes qui savent écrire autre chose que du *Parisian French.* Réponse courtoise par sa promptitude, rédigée, au surplus, en excellent français, elle n'en donne pas moins la preuve que le procédé dont on use à notre égard est une insulte.

Nos lecteurs ont-ils remarqué le très suave: *"Conformément à la demande faite par votre lettre"*!! Faut-il vraiment attendre la réception d'une demande faite par lettre recommandée, pour donner ce que la loi fédérale, aussi bien que le souci de ménager de légitimes fiertés, obligent à donner, sans demande préalable? Peut-on mettre en plus belle évidence la détermination de mesurer parcimonieusement la dose de français, et de n'en laisser passer que ce qu'il est impossible de retenir?

Le procédé est une insulte, nous le répétons; bien qu'il soit coutumier en certains quartiers, il n'en est pas moins vivement ressenti dans d'autres.

L'unique moyen de faire cesser pareil procédé, c'est de réclamer chaque fois qu'on s'en trouve la victime. Il faudra y mettre de la patience et de l'esprit de suite, mais *"Patience et longueur de temps font plus que force et courage"*.

S'il n'y avait que notre amour-propre au jeu, nous pourrions passer outre; mais il y a notre dignité nationale et, ce qui plus est, l'existence même du français dans le domaine fédéral. Contre la loi très claire, on veut faire proscrire le fait accompli. A nous d'empêcher le fait de proscrire en réclamant chaque fois. Croit-on que deux ou trois cent mille réclamations par année resteraient sans effet?

Soignons le détail; c'est lui qui nous sauvera.

Le seul remède

Le gouvernement n'a pas encore demandé à la chambre de ratifier ses amendements à la loi de tempérance. Il est évident qui'l se fait un travail de coulisse. Les amendements proposés par le procureur-général ne plaisent pas: ils heurtent certains intérêts et ne satisfont point ceux qui veulent vraiment mettre fin au trafic de l'alcool. On annonce des modifications aux amendements proposés. Elles rendraient la loi beaucoup plus rigoureuse et surtout efficace. Les médecins verraient limiter le nombre de prescriptions qu'ils peuvent donner, et surtout, — ceci prime tout le reste, — plus d'amende, mais la prison.

La prison, c'est le remède, le grand remède, l'unique remède. Nous l'avons écrit et nous le répétons, et nous le répéterons, — car nous voulons l'enfoncer dans le cerveau de nos lecteurs, — l'amende ne vaut rien. Ceux qui vivent du trafic de l'alcool en rient. Une petite opération d'arithmétique leur a appris qu'en regard des profits qui découlent de ce commerce, elle n'est qu'une bagatelle. N'est-ce pas? Nous en appelons à l'expérience de tous.

D'abord la justice est borgne et ce qui lui reste d'oeil souffre de la cataracte. A moins que le coupable ne se vienne buter contre elle, il y a dix contre un à parier qu'elle ne mettra jamais le grappin dessus. Si par hasard la chose arrive, le marchand d'alcool s'en tire avec une amende de deux ou trois cents piastres... parfois moins. Il paye la note, rentre chez lui et suppute ses profits. Il ne tarde pas à se rendre compte qu'il est du côté du manche et qu'en dépit de cette petite saignée, son commerce est fort payant. Qui n'a pas dans son entourage un commerçant d'alcool et ne l'a pas entendu s'ébaudir de cette bonne blague de l'amende: *"Bah! dans une quinzaine je me serai bien rattrappé"*.

Mais si on lui collait un six mois de prison! Voilà qui le ferait réfléchir. Nous en connaissons plus d'un que cela ferait hésiter et reculer. Six mois de prison pour un médecin, ce serait une réclame d'un goût plutôt douteux. Puis cela comporterait un arrêt dans l'exercice de la profession et une perte sèche que ne viendrait pas compenser un commerce ultérieur d'alcool.

Resterait les professionnels, les gens du métier, les *"bootleggers"*. Ils ne seraient guère redoutables. La menace de la prison tarirait singulièrement leurs sources d'approvisionnement. Pincés, ils passeraient six mois ou plus à l'ombre, nourris, logés et blanchis par l'état. Cela aurait tôt fait de couper les profits et le commerce deviendrait trop aléatoire.

L'emprisonnement matera tous ceux qui directement ou indirectement vendent de l'alcool. Les uns n'auront pas besoin d'y goûter; ceux qui y goûteront ne voudront pas y revenir. Qui pis est, c'est que ce ne sera pas profitable. Cette sanction atteindrait ainsi non-seulement ceux qui ont de l'honneur, ou du pseudo-honneur, mais même ceux qui n'en ont point et pour qui tout n'est que question de piastres.

En Belgique

Les journaux qui nous arrivent de Belgique nous apportent des précisions sur le résultat des dernières élections.

Ces élections n'ont pas été aussi mauvaises que le faisaient prévoir les dépêches qui appuyaient avec une certaine satisfaction sur le succès des socialistes. Le succès des socialistes c'était la défaite des catholiques. Cela en certains milieux, même quand il comporte la défaite de l'ordre, crée une certaine joie.

Les catholiques ont perdu du terrain en Belgique, c'est incontestable. Tandis que le socialisme perdait en France 129 sièges, les socialistes belges portaient de 39 à 70 le nombre de leurs représentants à la Chambre belge. Ils faisaient ces gains aux dépens des catholiques et des libéraux. Pour la première fois depuis 1884, les catholiques n'avaient pas du parlement belge une majorité absolue. Aujourd'hui, ils n'ont que 73 représentants. Ils peuvent bien compter sur un certain concours des 31 députés libéraux et des 9 députés indépendants, presque tous catholiques. Mais ils n'ont pas la majorité absolue, ils ne sont plus les maîtres.

A quoi attribuer cet insuccès électoral des catholiques belges?

A plusieurs causes. Au premier rang, se place le suffrage universel pour tous ceux qui ont vingt et un ans. Autrefois il fallait avoir vingt-cinq ans pour voter. Puis l'on a supprimé le vote plural. Ce système accordait des suffrages supplémentaires à certaines catégories de citoyens: aux intellectuels, aux propriétaires, aux pères de famille. Ces votes allaient généralement aux catholiques et aux libéraux. Enfin, il faut tenir compte de la guerre. En Belgique, comme partout ailleurs, elle a créé beaucoup de mécontentement. C'était de la pâte toute préparée pour les socialistes. A tout cela s'ajoutaient des divisions chez les catholiques. La question flamande a fait ennemis les alliés d'hier. Cela a fractionné le vote catholique et aidé les socialistes sans satisfaire les mécontents.

Les circonstances de la lutte favorisaient les socialistes. On conçoit facilement qu'ils n'aient pas hésité à en profiter. Ils ont fait une campagne vigoureuse, présentant un front uni; leur organisation était parfaite et ils allèrent voter certains du succès.

Ils ont fait des gains, ils ont mis fin à la majorité absolue du parti catholique, mais ils n'en sont pas moins déçus. Ils s'attendaient à plus, ils escomptaient obtenir la majorité et la majorité absolue.

Que résultera-t-il pour la Belgique du triomphe partiel des socialistes?

Leurs cadres sont organisés; leurs troupes ont de l'ensemble et de l'âpreté. La faction radicale semble vouloir le dominer.

Cette perspective inquiète plutôt les partisans de l'ordre en Belgique. Déjà la presse catholique sonne l'alarme. Et comme le note *America,* elle est une puissance en terre belge. C'est pourquoi on peut espérer. Puis la députation catholique est brillante et batailleuse. Derrière ces députés se trouve une forte organisation catholique qui n'abandonnera pas la lutte.

Si on y regarde de près, la défaite des catholiques belges n'est pas aussi sérieuse qu'elle apparait de prime abord. Il y a espoir de revanche aux prochaines élections. Le droit de suffrage accordé à tout homme de 21 ans, a profité aux socialistes; le même droit accordé aux femmes, profitera aux catholiques. Cela vient de se produire à Cologne, Allemagne.

A la législature

Lundi, le 16 février

Séance du soir. Le procureur-général se défend; il se défend d'avoir abusé du patronage, il se défend d'avoir éliminé des candidats qualifiés parce qu'ils ne partageaient pas les opinions politiques du gouvernement. Il est de ceux qui sont le plus souvent soumis au feu de l'opposition. Aussi sent-il le besoin de donner de fréquentes explications. Tout en se défendant d'avoir abuser du patronage, il explique pourquoi le gouvernement a permis le remise en 1918-1919 de $11,425 d'amendes pour infractions à la loi de tempérance. Esprit de charité et erreurs avouées par les magistraits, voilà ce qui a fait agir le gouvernement en ces cas.

M. Dixon, député de Winnipeg-Centre, reconnu innocent lundi par le jury de l'accusation de libelle séditieux, reprend son siège avec l'opposition. Il est applaudi par quelques députés et spectateurs de la galerie.

M. Johnson admet que son département a nommé les procureurs de la couronne dans les causes actuelles contre les grévistes, mais qu'ils sont rémunérés par le gouvernement fédéral.

Mardi, le 17 février

Très brève séance. La question de la vente des liqueurs est au premier plan. On annonce deux importantes modifications aux amendements soumis par le procureur-général; à l'amende serait substituée la prison, dès la première offense; vendre une prescription qu'on aurait obtenue d'un médecin deviendrait un crime.

En réponse à l'opposition, le procureur général admet que les fonctionnaires du département des licences ne tiennent aucun état détaillé des saisies, pas plus que de la quantité de boissons donnée aux hôpitaux.

Si, comme le prétend la rumeur publique, il y a du coulage, il n'y a pas à s'étonner.

La séance s'ajourne pour permettre aux députés d'entendre deux spécialistes en matière d'assurance d'état.

* * *

Mercredi, le 1 février

Nouvelle demande d'informations de M. Hamelin. Quel a été le coût d'ornementation des édifices du parlement? M. Grierson, min. des travaux publics, voudrait que M. Hamelin définît le sens d'ornementation, mais M. Hamelin ne bronche pas. Le département des travaux publics donnera à M. Hamelin les renseignements qu'il demande.

* * *

Jeudi, le 19 février

Nos députés légifèrent: trois projets du gouvernement sont adoptés en troisième lecture. L'un modifie la loi de la fréquentation scolaire, le second concerne les sociétés d'agriculture et le troisième la Cour d'Appel.

Une délégation de l'Union Intermunicipale Manitobaine a soumis au Comité de l'Agriculture les résolutions adoptées au dernier congrès intermunicipal. La délégation prie le gouvernement de libérer les municipalités de toute responsabilité dans le cas de brebis qu'on laisse vagabonder et que les chiens attaquent; le sollicite de réduire de 5 mois à 3 mois la durée de l'inspection des mauvaises herbes et que ce soit du 15 juin au 15 septembre au lieu du 15 mai au 15 octobre, et pour terminer requiert sa coopération plus active dans la lutte contre les sauterelles.

Le ministre de l'agriculture ne semble guère en faveur d'une réduction de la durée de l'inspection. Les mauvaises herbes sont un danger, et un grand danger, pour notre agriculture. M. eGo. Walton, commissaire des mauvaises herbes ne s'en cache pas quand le comité lui demande son opinion. D'après ses calculs, le Manitoba aurait de ce chef perdu en 1918, $41,000,000.

Une municipalité refusait de se conformer à la loi. Les mauvaises herbes y firent de tels dégâts qu'elle dut revenir sur sa décision. Aujourd'hui elle paie un inspecteur $200 par mois et lui fournit un auto.

Le débat est ajourné à la prochaine séance.

Aurons-nous l'assurance d'état? Oui, si nous en croyons un important fonctionnaire.

* * *

Vendredi, le 20 février

Le gouvernement alloue un million pour la construction de logis. Le gouvernement fédéral accordera aussi un million.

La Chambre adopte en seconde lecture les amendements du secrétaire provincial à la loi des statistiques démographiques.

Nos statistiques seront transmises à un bureau central à Ottawa. Toutes les autres provinces feront de même.

Le ministre de l'Agriculture propose un important amendement à la loi qui régit la vente des instruments aratoires. Tout fermier trompé par de frauduleuses réclames ou par de fausses représentations aurait le droit de renvoyer les instruments aratoires achetés et d'exiger le remboursement du prix payé. M. Talbot note immédiatement la grande portée de ces amendements. Ils rendront pratiquement impossible la vente des instruments aratoires, au Manitoba. M. Winkler concède de bon gré que M. Talbot a raison. Aussi invite-t-il les suggestions en déclarant que ce projet n'est pas définitif et qu'il sera heureux de le modifier afin de le rendre aussi efficace et juste que possible.

LE PRIX DES HABITS POUR HOMMES

Il ne baissera pas avant 1921

D'après un article publié à Washington, le prix des vêtements pour hommes ne baissera pas de sitôt et les efforts du Département de la Justice n'auront pas de résultats avant longtemps.

Cependant M. Arthur Williams, administrateur fédéral à New-York, après une conférence avec des experts, a déclaré que le marché de la laine sera bientôt dans une situation normale.

D'après le "Christian Science Monitor", on ne peut espérer un rabais avant quelque temps, car les vêtements mis en vente le printemps prochain ont été fabriqués en 1919 et il est tout probable qu'une réduction ne sera appréciable qu'au printemps de 1921.

Les manufacturiers de vêtements d'hommes prétendent que les salaires sont la cause du haut coût des habits, mais les unions ouvrières prétendent que cela n'est pas la raison.

CONCOURS D'HISTOIRE

CONDITIONS DU QUATRIEME CONCOURS

1.—Les compositions devront être rendues pour le 31 du mois de mars afin que l'on puisse les corriger et faire le choix des quatre meilleures, qui seront ensuite publiées dans la presse française.

2.—Pourront prendre part aux concours: 1o. Les enfants au-dessus de 14 ans qui fréquentent les écoles; 2o. Les enfants de 10 à 14 ans.

3.—Les compositions ne devront pas contenir moins de 300 mots pour la première catégorie, et pas moins de 200 pour la deuxième.

4.—Des prix seront donnés pour les deux meilleures compositions de chaque catégorie.

5.—Pour ne pas surcharger le Comité des Juges du Concours, chaque localité ne devra envoyer que ses quatre meilleures compositions, excepté les écoles des villes et les couvents, qui pourront en envoyer huit.

6.—Le sujet du concours de mars sera Maisonneuve: sa vie, son oeuvre au Canada; leçons à tirer.

7.—Les points seront donnés comme suit: 1o. 50 points pour les connaissances historiques; 2o. 30 points pour la forme; 3o. 20 points pour l'orthographe.

8.—Les prix du prochain concours sont donnés par Sa Grandeur Mgr A. Béliveau et des membres de l'Union Canadienne.

9.—Chaque concurrent est prié d'écrire son nom, son âge et l'école fréquentée sur un feuillet qui pourra être détaché pour la correction des compositions.

10.—Tout travail qui révèlera une copie servile d'un texte ou un travail au-dessus des capacités d'un enfant devra forcément être mis hors de concours.

11.—Toutes les compositions devront être adressées à

LA LIGUE DES DEMOISELLES CATHOLIQUES DE LANGUE FRANCAISE,
CASIER POSTAL 44,
SAINT-BONIFACE, MAN.

L'UNIVERSITE DE MONTREAL

"J'ai foi dans le succès de l'oeuvre universitaire. Nous sommes en possession de notre charte. Les volontés sont unanimes et les opinions recueillies indiquent que la sollicitation est générale.

Comme doyen de la Faculté de Médecine où trois cents élèves sont inscrits et où nous en compterons cinq cents demain, comment n'insisterai-je pas sur la nécessité d'organiser l'enseignement théorique et pratique?

"Il faut, comme on l'a déjà répété, les installations de laboratoires pour la préparation de chimistes et de physiciens; mais la science médicale ne saurait non plus être répandue avec des résultats tangibles si on ne prend pas soin d'assurer au futur médecin toute la facilité de poursuivre sous la direction de savants professeurs, leurs études en chimie, biologie, physiologie, bactériologie, etc., dans des laboratoires où rien ne manque des appareils les plus précis et des moyens de recherches les plus modernes. Personne ne niera l'importance de la fonction médicale au double point de vue humanitaire et social. Or, la plupart de nos étudiants sont disséminés, sitôt diplômés, par toute la province. Dans chaque village nous avons des anciens élèves qui travaillent à la conservation de la vie, qui s'efforcent à lutter contre la souffrance, c'est donc l'ensemble du peuple qui, en définitive, bénéficie de notre enseignement.

"Cela démontre une fois de plus que l'Université que nous allons fonder doit être l'oeuvre de tous pour le bien de tous. De la maison de science que nous voulons grande et solide sortiront des hommes qui iront grandir les rangs de notre élite, car l'Université ne forme pas que des avocats ou des médecins mais encore des ingénieurs, des agriculteurs, des négociants, des chercheurs. Elle prépare des dirigeants. Ses chaires intéressent toujours les classes de la société. Aussi faisons-nous à tous sans exception le plus pressant, le plus vibrant appel. Que les ouvriers dont nous accueillerons les fils nous apportent le denier de leurs épargnes, qui sera reçu avec émotion; que nos riches donnent une part des capitaux qu'ils ont voulu accumuler pour le bien de la nation; que les agriculteurs nous livrent un arbre de leur forêt, qu'ils nous apportent une gerbe de leurs blés, que nous ferons germer pour eux.

"On doute peut-être que nous puissions par nos propres forces nous doter d'une installation digne de la civilisation dont nous perpétuons les traditions sur la terre d'Amérique. Ayons la bonne fierté de prouver le contraire et d'empêcher que nous justifions dans l'avenir les comparaisons odieuses. D'ailleurs cette satisfaction nationale mise à part, il y va de notre plus cher intérêt. Notre race est apte à tous les succès. Chez nous les talents courent les rues. Que l'on nous donne les moyens de les solliciter, de les développer, de les faire valoir pour les rendre ensuite au peuple qui les attend.

"Unissons-nous donc d'un coeur généreux et confiant autour de notre Université.

"N'oublions pas que nous serons jugés par elle."

Dr L. de L. HARWOOD,
Doyen de la Faculté de Médecine.

"THE SHEET ANCHOR"

L'auteur de *Bridging the Chasm,* M. P.-F. Morley, vient d'écrire au sujet de cette brochure sur le mouvement ouvrier catholique, une appréciation très élogieuse. Il y a dit, entre autres choses:

"L'unionisme au Canada français est exactement ce qu'on attendait, à savoir, une chose avec une âme. La lecture de ces pages est vraiment réconfortante, car bien que j'aie beaucoup de sympathie pour le mouvement ouvrier plus laïque, je regrette que, somme toute, il soit crûment matérialiste et ignore trop souvent les hautes valeurs spirituelles."

Cette brochure est à répandre dans les milieux anglais. Elle fera tomber bien des préjugés. 5 sous l'exemplaire, 6 sous franco; $4.00 le cent $35.00 le mille, port en plus. A *l'Oeuvre des Tracts,* 1300, rue Bordeaux, Montréal (Tél. St-Louis 1053).

Quelles sont les lettres les plus légères? — Les lettres *l, é.*

Quelles sont les lettres les moins spirituelles? — Les lettres *é, b, t.*

Feuilleton de la Liberté No 27

LES ARPENTS DE NEIGE

Par

J. E. Poirier

Se tournant alors vers ses soldats, il leur fit comprendre en quelques mots bien sentis quelle importance il attachait à cette prise.

— Par les cornes du diable! gronda Hurry, le lieutenant a raison; il faut qu'on leur arrache leur chiffon d'enfer! Des garçons de l'Ontario ne sauraient souffrir que ces damnés chiens nous narguent avec cela plus longtemps!

— En avant! cria Went. Et qu'on le rapporte!

L'idée de Charlie était fort juste: la perte de ce drapeau produirait une déplorable impression dans le camp indien. Les Peaux-Rouges le considéraient comme une sorte de palladium. Riel ne l'avait-il pas choisi comme emblème? Et puis, il avait appartenu, ils le savaient, au grand peuple qui habitait ce vieux pays où vivaient les frères des Bois-Brûlés. Il avait assisté jadis à bien de combats glorieux... Et c'était une chose singulière et touchante que de voir ces hommes rudes et primitifs défendre avec tant d'âpreté tout le passé français qu'il portait dans ses plis... Car il était devenu, en quelque sorte, l'âme de la résistance, ce drapeau. Une phalange de guerriers l'entourait maintenant, et, bien qu'on se battit toujours avec fureur sur le front de la positions, tout le combat sembla désormais tourner autour...

Lui, cependant, droit et blanc, dominait la mêlée, tenu d'une main ferme par Pierre, qui avait délaissé la carabine pour le revolver... Entraînés par leur officier, les Anglo-Canadiens foncèrent dans les balles. Nombre d'entre eux jonchaient le sol, mais les autres étaient parvenus assez près des sauvages qui, peu à peu, sous un feu terrible, reculaient.

Alors, levant la main qui tient la hampe, le jeune Bois-Brûlé poussa un déchirant cri de guerre et bondit en avant. Corne-de-Buffle, Marche-dans-la-Neige, des métis et quelques autres s'élancent sur ses traces...

Malheureusement, l'impétuosité de Pierre l'a entraîné trop loin. La fusillade, en face, a redoublé soudain, et ceux qui accourent derrière lui le voient s'arrêter, tournoyer, puis s'abattre lourdement sur le sol... Et, lorsque ses compagnons arrivent à sa hauteur, ils se heurtent à un groupe de carabiniers qui cherche à s'emparer du drapeau.

Une lutte atroce s'engage sur le corps du Bois-Brûlé.

La première victime est le vieux François. Frappé d'une balle au coeur, il tombe sur son petit-fils, raide mort.

Un Anglo-Saxon à face de brute qui hurle à pleine gorge: "A nous, garçons de l'Ontario!" veut porter un coup de crosse à Marche-dans-la-Neige. L'Assiniboine, avec une agilité de panthère, saute de côté, en même temps que sa hache fend en deux la figure de l'homme...

A ce moment, une bande d'une trentaine de guerriers lancée de ce côté par le Grand-Ours, arrive avec une impétuosité telle que les carabiniers, incapables de résister à ce choc, reculent...

Le corps du vieux Bois-Brûlé et celui de son petit-fils ainsi dégagés, Corne-de-Buffle se penche vers eux. Ils sont couchés en croix sur le drapeau. François est bien mort, mais Pierre, dont le sang rougit les fleurs de lis, respire encore, crispé à la hampe. L'Assiniboine, le thorax troué de coups de baïonnettes, est étalé sur le dos, près d'eux.

Aidé de quelques métis, le Cri transporte aussitôt les trois cadavres dans le camp...

La lutte, cependant, continuait toujours.

La bande d'Indiens dont l'intervention venait, sans doute, de sauver le drapeau, s'acharnait sur les carabiniers avec une ardeur décuplée par son succès. Mais sa valeur n'eût pas triomphé du nombre supérieur de ses adversaires si le Grand-Ours n'eût détaché à son secours une bande nouvelle qui se rua avec la même fureur que la première.

Cette fois, la compagnie dut plier. Malheureusement pour les Peaux-Rouges, l'artillerie était toujours en ligne en arrière... Dès que l'infanterie l'eût démasquée, elle donna, brisant l'élan des sauvages...

Le chef cri comprit que, tant que les canons demeureraient à cette place, il ne chasserait pas l'ennemi du plateau. Il fallait s'en emparer à tout prix. A cet effet, il lança successivement de petites troupes de guerriers de ce côté. Beaucoup d'entre eux, pour donner moins de prise à leurs adversaires, en cas de corps à corps, s'étaient mis nus jusqu'à la ceinture, et c'était merveille de voir ces beaux torses bronzés, taillés en souplesse, se mêler et se ruer à travers les brumes de la poudre; malheureusement, arrêtés par les obus et par les balles des carabiniers qui s'étaient portés entre les affûts, presque tous jonchèrent le sol à quelques mètres des pièces, et ceux qui parvinrent jusqu'aux artilleurs, lardés à coups de baïonnettes, teignirent de leur sang les canons...

Le combat durait depuis près de quatre heures...

Sur le front, où commandaient la "Mue", le "Faiseur-d'Etangs", et l'"Eau-qui-Court" la lutte était toujours aussi acharnée. Plusieurs nouveaux assauts avaient été repoussés. Aux rebords du mamelon, sur la droite, les hommes de "Terre-Rouge" et de "John Smith", massés en force, surveillaient le marais et empêchaient le colonel Strange de venir à la rescousse de l'artillerie et de la compagnie de carabiniers qui avait pu gagner le plateau. De ce côté, d'ailleurs, les efforts des sauvages redoublaient: Corne-de-Buffle venait de reparaître avec, à la main, le drapeau dont l'étamine était rougie par une large tache de sang...

Il était 6 heures du soir.

Le colonel Strange comprit qu'il n'arriverait pas à enlever la position. Il se décida à faire sonner la retraite et à ramener ses troupes...

Au moment où l'artillerie et les soldats de Charlie Went regagnaient la plaine sous le feu plongeant des Peaux-Rouges, une balle frappa le jeune lieutenant à la nuque: il parut suffoquer un instant, puis tomba la face contre terre. On l'emporta.

La retraite des Anglo-Canadiens s'effectua sans encombre. Les Indiens, épuisés par la lutte, ne se hasardèrent pas à les poursuivre, et ils purent reprendre tranquillement le chemin du Fort-Pitt.

Pendant qu'ils s'éloignaient, Grand-Ours regagnait sa tente, où il avait fait transporter François, Pierre La Ronde et l'Assiniboine.

Quand il entra, ce dernier venait de mourir. Son énergique figure avait gardé jusqu'à ce moment suprême quelque chose de sombre, et il semblait que cet homme emportât dans la tombe avec lui l'amer regret de la capitulation de sa tribu.

Pierre, au contraire, sous l'influence d'un élixir dont on venait de lui verser quelques gouttes entre les lèvres, s'était ranimé. Mais la gravité de sa blessure ne pouvait laisser de doute sur le dénouement prochain et fatal.

Lorsque Corne-de-Buffle survint, tenant le drapeau fleurdelisé taché de sang, les yeux du moribond brillèrent, et ses lèvres laissèrent échapper quelques mots... Deux Bois-Brûlés qui se trouvaient à ses côtés se penchèrent...

Le désir suprême du blessé leur parvint dans un souffle:

— Le porter... à mon frère... à Jean...

Ils le promirent.

Pierre sourit faiblement, parut se recueillir et dit encore:

— Je lui désire... du bonheur.

— Du bonheur! répéta-t-il plus bas.

Ses yeux parurent se fermer.

Sans doute, les deux métis qui l'assistaient n'avaient-ils pas compris ce que le mourant voulait dire... Pouvaient-ils savoir, ces hommes, tout ce que ces derniers mots contenaient de repentir et de regret du passé? Pouvaient-ils se douter que le souvenir de Rosalie Guérin venait le hanter à cette minute? Mais, lorsqu'un instant après le nom du Christ sortit des lèvres expirantes du jeune homme, en bons chrétiens ils comprirent leur devoir.

L'un d'eux tira de sa ceinture un chapelet qu'il mit entre les mains du moribond, puis, ôtant leurs chapeaux, ils commencèrent à réciter les prières des agonisants.

Dans l'ombre de la tente, le Grand-Ours, les bras croisés, et Corne-de-Buffle immobiles tous deux, les écoutaient. Quelles pensées roulaient-ils dans leurs têtes chevelues d'hommes rouges? Ils regardaient l'aîné des fils La Ronde, dont la face énergique était ausi blanche que la terre en hiver, tellement blanche que sa longue cicatrice n'apparaissait presque plus.

Ses prunelles noires étaient fixées avec obstination sur le même objet, en face d'elles, mais, de minute en minute, elles perdaient leur éclat.

Quand les deux métis eurent achevé leur prière, ils se penchèrent sur le moribond. Presque aussitôt, ses prunelles se révulsèrent, sa bouche s'entr'ouvrit comme pour aspirer de l'air... Et ce fut là son dernier effort...

Ainsi mourut Pierre La Ronde, les yeux fixés sur ce drapeau qu'il avait trois fois sauvé.

XXX

L'espoir renaît

Plus de deux mois s'étaient écoulés depuis l'écrasement des Bois-Brûlés. L'insurrection était définitivement étouffée. Le Grand-Ours lui-même, cerné par des forces supérieures, avait été fait prisonnier après une résistance désespérée, et ses hommes étaient maintenant dispersés ou captifs, comme lui, des Anglo-Canadiens.

D'autre part, Louis Riel, sous l'inculpation de haute trahison, passait en jugement à Régina, station de la ligne ferrée du Canadian-Pacific et capitale officielle des territoires du Nord-Ouest. Dans tout le Canada, on attendait fiévreusement les résultats des débats, mais, à cause de l'attitude du Gouvernement, la condamnation du célèbre métis ne faisait guère de doute ni pour ses partisans ni pour ses ennemis.

Parmi les plus anxieux du sort de Riel se trouvaient, tout naturellement, les survivants de la famille La Ronde. Deux ou trois fois, durant les dernières semaines, Jean-Baptiste, son fils, ou Joseph Lacroix, avaient remonté la rivière jusqu'à la station de Humboldt, dans l'espoir de nouvelles fraîches.

Mais, jusqu'ici, on n'avait rien appris encore, sinon que les débats avaient dû s'ouvrir le 28 juillet. Or, on était au 1er août, et, par cette brûlante journée d'été canadien, Baptiste et Lacroix descendaient en canot la rivière sans rien savoir du sort de leur héroïque chef.

— Attention! fit tout à coup le batteur d'estrade. V'là que nous arrivons à hauteur de la paroisse...

La physionomie de son compagnon s'assombrit. Il répondit d'une voix amère:

— On va donc "vouère" une fois de plus ce que les chiens d'Anglouais ont fait de nos domaines!

Le léger esquif filait rapidement.

Brusquement, des toits crevés, d'autres à demi carbonisés apparurent, trouant le feuillage...

— Regarde-moué ça, gronda Baptiste... Si c'est pas pitié, Seigneur!... nos maisons "efondrées", plus de bétail, plus de récoltes... Ah! malheur!...

Lacroix, mélancolique, suivait des yeux, sans rien dire, le paysage qui défilait devant lui.

Dans les masses de verdure qui croulaient du haut des berges jusqu'au bord de l'eau, des échappées lamentables s'ouvraient au passage de la barque sur des barrières abattues, des plantations piétinées, des habitations aux ais disjoints, aux portes pendantes ou arrachées... Par instants, des poteaux noirs et rongés se levaient tragiquement sur des tas de cendres et des débris informes comme pour prendre les bateliers à témoin de la rage dévastatrice des hommes.

— Oui! reprit La Ronde d'un air sombre, on est ruinés! A quoi qu'a servi la fameuse proclamation de Middleton qui défendait de rien toucher, de rien prendre?... De belles paroles... pas d'autre chose! Moué qui te parle, Lacroix, quand j'ai été ramené à Batoche avec Louis Riel prisonnier, j'ai trouvé tout sens dessus dessous dans ma maison: ma femme, mes enfants n'avaient quasiment plus que leurs chemises su le dos!... Ben heureux encore que Jean qu'était blessé et sa mère et ses soeurs n'aient point été mis à mal... Tout était éboulé, pillé... Et du nord au sud de la paroisse, c'était pareil... Et le général n'a pas bougé, malgré sa proclamation. On est ruinés! ruinés! Le Gouvernement a beau faire mine de nous rendre justice, à c'te heure, j'y crois point, moué, dans ce Gouvernement de menteurs!

— Tout de même, observa l'autre, v'là nos "gensses" de Saint-Louis de Langevin qui touchent une fameuse indemnité pour les terres qu'on leur a volées... Et j'en sais maintes qui n'en sont pas trop "marris", car on les a ce qui s'appelle payées...

— Ca c'est vrai, Lacroix. Ah! dame! faut ben que ça ait servi à quelque chose, la mort de tant de braves... Et c'est pas moué qui viendra me plaindre de ce qu'on a combattu... On a ben fait! Et si c'était à recommencer!... Mais, ce que j'en dis, c'est pour dire que les Anglouais n'ont pas de pitié! Les trente-cinq familles de Saint-Louis de Langevin ont reçu de l'argent... Mais il y en a deux cents "icite", à Saint-Laurent, qui sont ruinées, sans parler de celles de Saint-Antoine, du Lac-aux-Canards, de Bellevue...

— Pour ce qui est de "moué", j'en suis des ruinés!... interrompit le batteur d'estrade. Mais, j'avais pas grand'chose, j'suis veuf depuis des années; mes enfants sont morts... Je ne resterai sûrement pas par "icite"... Avant l'hiver, j'serai parti pour les déserts du Nord... Et puis, c'est-y pas ma vie, à moué, de courir les pistes? Y aura des colons "à gouèche" dans ces pays-cite, avant qu'y soit longtemps... Ca ne sera plus possible pour les trappeurs...

— T'as raison, Lacroix, pour ce qui te r'garde. Mais, pour moué, c'est pas pareil!... J'étais "pourvoyeux" à la Compagnie de la Baie; j'aidais à son trafic avec mes chars et mes chevaux, et je touchais pour ça pas mal de piastres... Mais à c'te heure, c'est fini... j'ai plus de chevaux... plus de chars, plus rien! Je suis ruiné!... ruiné! J'sais ben que Antoine Cadotte qu'est vieux et qu'est tout seul me propose de me mettre avec lui, à sa ferme... Mais, d'abord, les Angloès ne vont-y pas la lui prendre un jour ou l'autre? Puis de ça, v'là Jean, mon cadet, qui a l'air d'avouère idée de monter ménage avec Rosalie Guérin... Seulement, faudrait qu'y possèdent autre chose que leurs "hardes"... Jean est allé au fort Le Corne pour tâcher de vendre du "pel" qui lui restait de la dernière saison, mais je pense ben que les affaires n'iront guère... Ah! Lacroix! Y a des fois, vois-tu, où on envie nos gens qui sont tombés sous les balles, à Batoche...

— Oui, donc! à Batoche comme Louis, mon dernier fils, ou ben au camp du Barbu comme l'aîné et son grand-père... Pauv' gâs, acheva le Bois-Brûlé en essuyant vivement, d'un revers de main, une larme qui lui perlait aux cils...

Il se fit un silence que troubla seul le bruit cadencé des avirons...

Le navrant défilé de barrières brisées, d'enclos ravagés, de toits crevés, continuait toujours sur leur droite... Ils ramèrent longtemps sans une parole. Enfin, Lacroix, le premier, questionna:

— Est-ce que M'sieu de Vallonges a revu not' drapeau?

— Non, il ne l'a pas revu... Quand Corne-de-Bluffle et Hamelin nous l'ont rapporté, M'sieu de Vallonges était déjà parti pour la France... Mais y le verra, sois tranquille, car, dorénavant, on ne va plus l'espérer longtemps...

— Tant mieux. Quand c'est-y qu'y s'en revient?...

— Dans les jours icite... car il a dit qu'y serait très "véloce" dans sa tournée... Dès ses affaires réglées au "vieux pays", il s'en reviendra au Canada...

Les eaux étaient à cet endroit assez basses, et des bancs de sable apparaissaient çà et là. La course de l'esquif s'était ralentie.

Baptiste qui, depuis un instant, ne quittait pas des yeux la rive, interpella tout à coup son compagnon:

— R'gardé-moué ça! fit-il en désignant du menton une habitation de bois un peu perdue dans les feuilles, mais qu'on devinait à demi démolie:

— Ta maison, Baptiste?... Ils l'ont ben arrangée!

La petite embarcation eut bientôt dépassé le gué de Batoche. Les deux compagnons nagèrent encore durant un instant. Enfin, Jean-Baptiste releva ses avirons:

— Aborde! dit-il.

Une preste manoeuvre de Lacroix fit obliquer le léger esquif vers la gauche, et, un instant après, ils touchaient la rive. La ferme Cadotte se dressait parmi les arbres, à quelques centaines de mètre d'eux... La déception de ses hôtes fut grande lorsqu'ils apprirent qu'aucune nouvelle de Régina n'était encore parvenue à Humboldt.

— La diligence arrive demain du Sud, observa le vieil Antoine. Elle amènera p't'être quéqu'un qui saura du neuf...

— On ira vouère, répondit Baptiste.

Vers le soir, Jean La Ronde revint du fort La Corne. Il était assez mécontent de ses affaires: sa pelleterie s'était mal vendue... En revanche, il apportait des nouvelles de Gabriel Dumont.

Il avait rencontré un parent du fugitif qui venait de recevoir une lettre du Montana, aux Etats-Unis, où l'ancien chef métis s'était réfugié. Gabriel Dumont offrait, paraît-il, de se présenter, avec ou même sans sauf-conduit, au procès de Riel comme témoin à décharge.

Le Gouvernement ne daignait même pas lui répondre; c'était honteux, mais le Gouvernement, dans cette affaire, suivait avec plus de cynisme que jamais sa tradition d'iniquité.

Une autre nouvelle non moins intéressante était celle de la mort de Pitre-le-Loucheux, frappé d'une balle au coeur. Ce forcené, assoiffé de vengeance et peut-être ivre de whisky, avait suivi Dumont pour ainsi dire à la piste dans son exil, guettant l'occasion d'assassiner le Bois-Brûlé. Malheureusement pour lui, un des compagnons du fugitif l'ayant surpris un jour qu'il s'apprêtait à mettre à exécution son perfide dessein, une balle de revolver débarrassa à tout jamais Dumont de sa poursuite. Le meurtrier de Trim, l'homme qui, pour satisfaire sa sauvage passion, n'avait pas hésité à passer à l'ennemi et à livrer Batoche, n'était plus... Chacun se sentit soulagé d'apprendre que le châtiment avait enfin atteint le coupable...

— Fallait qu'y meure! déclara gravement le vieil Antoine. Le ciel ne pouvait pas supporter que ce mauvais chien reste en vie...

Ce fut là toute l'oraison funèbre de Pitre-le-Loucheux.

Le lendemain, sur la fin de l'après-midi, Baptiste, son fils et Lacroix traversèrent la Saskatchewan pour aller rejoindre la diligence qui faisait alors le service entre Régina et les paroisses du Nord.

Quelles lettres prendre pour recevoir du secours? — *D, z.*

Quelles lettres prendre pour se défendre? — *D, é-p.*

Etudions l'enfant

Un humoriste écrivait naguère, rendant compte d'un gros livre très savant sur la nécessité d'étudier l'enfant: "Il faut étudier les enfants, eh! oui, la chose est évidente et nous voulons bien les étudier, mais ne nous le dit-on pas trop souvent, tout juste comme on dit à un clampin: "Pour t'emparer du bel oiseau que tu vois, il faut lui mettre du sel... du sel rouge sur la queue!"

Il faut... c'est bientôt dit, mais comment faire?

Sans aucun doute, nul ne peut élever un enfant s'il ne le connaît; car les mesures éducatives qu'il prendrait sans réflexion éclairée risqueraient d'être maladroites ou injustes, inopérantes ou néfastes.

Rien n'est délicat comme la petite âme d'un enfant: un rien l'émeut et la trouble, et telle parole, tel geste, telle attitude, tel incident banal de la vie quotidienne auxquels l'éducateur, homme fait, n'attache aucune importance peut ébranler l'âme instable de l'enfant, se graver en traits indélébiles dans son souvenir et devenir un élément actif de sa formation.

Repliez-vous sur vous-mêmes et demandez-vous pourquoi le souvenir de tel fait insignifiant de votre enfance s'est accroché pour toujours à votre mémoire, plutôt que celui de tant d'autres, incontestablement plus importants à vos yeux d'adultes!

Nul ne le pourrait dire, parce que nul ne connaît et ne connaîtra jamais à fond les mystérieux rouages de la vie psychique de l'enfant.

Pourtant, c'est une vérité de sens commun qu'il faut étudier l'enfant, connaître ses aptitudes et ses goûts, ses faiblesses et ses tares, ses prédispositions et ses possibilités, si l'on veut travailler efficacement à son éducation.

Car, éduquer un enfant, c'est se constituer son guide, mettre en branle ses activités et les orienter, lutter contre les mauvaises tendances ataviques, exciter des énergies personnelles.

Et comment éveiller ces activités, combattre ces tares, organiser ces excitations fonctionnelles... si on les ignore?

Le médecin n'ausculte-t-il pas le malade avant de prescrire un remède? Le confesseur ne scrute-t-il pas la conscience avant de dicter ses avis?

Trop souvent, les parents invoquent, pour seule raison — ou seule excuse — de leur action éducative l'amour, l'amour immense qu'ils portent à leurs enfants.

Mais en éducation l'amour parental est souvent aveugle. C'est une camaraderie "chargée de faiblesse", comme dit Corneille, et qui constitue le terrain le plus idoine à l'éclosion et à l'épanouissement des plus inimaginables illusions.

Puis, combien de parents aiment mal leurs enfants, les aiment avec leurs sens, non avec leur raison et leur coeur!

"Il y a beaucoup de *tendresse animale* en notre temps; mais l'autre, la supérieure, la grande, la rude, la tendresse pour les âmes, fait seule les caractères." (1)

Il n'est cependant pas besoin d'effraction pour pénétrer dans l'âme des tout petits.

Nous n'irons point jusqu'à dire avec Compayré que "leur âme est ouverte à tout venant et s'offre pour ainsi dire sans résistance à toutes les indiscrétions".

On ne lit point dans leur âme comme dans un livre ouvert, et l'on se trompe grossièrement quand on veut la connaître par analogie en la comparant, toutes proportions gardées, à celle de l'adulte que la psychologie introspective arrive à mettre à nu.

L'enfant — on l'a répété assez souvent en ces dernières années — n'est pas un adulte en miniature; il n'est pas, quoi qu'en disent les mamans, un "petit homme". Il est lui-même, être à part, avec ses facultés instables, en état de perpétuel devenir.

Qui plus est — et c'est encore une de ces paroles qui retentissent dans tous les Congrès de psychologie et d'éducation, — l'enfant n'existe pas, pas plus que l'homme-type d'ailleurs: il y a *des enfants*, comme il y a *des hommes*, et les physionomies psychiques varient à l'infini, autant que les physionomies physiques.

Aussi bien, le seul moyen d'étudier un enfant déterminé et d'arriver à le connaître, c'est de *l'observer dans l'exercice de son activité libre et franche*.

Aucune modification n'intervient dans les états psychiques sans qu'un contre-coup ne retentisse dans l'organisme physique.

Dès lors, la vraie étude de l'âme de l'enfant peut se faire par induction si elle porte sur l'observation et l'interprétation des modifications physiques correspondant aux divers états d'âme.

Mais prenons garde ici à l'écueil de la simplification, de la généralisation et de la systématisation à outrance. L'enfant n'est pas *l'objet* de l'éducation; ce n'est pas une matière qui a des propriétés définies et qui se comporte selon des lois fixes, comme l'oxygène ou l'électricité. L'éducation ne se fait pas comme chimiquement on fait de l'eau ou du gaz d'éclairage, simplement par la mise en mouvement de forces ou de propriétés dont on a déterminé les lois par les procédés de la méthode expérimentale.

L'enfant est le *sujet* de l'éducation: il n'est pas une matière inerte qui se plie docilement à toute action extérieure; c'est une individualité indépendante qui *réagit* et affirme ainsi sa personnalité agissante.

Ce sont donc — nous l'avons dit plus haut — les actes spontanés et libres de l'enfant qui offrent à l'éducateur matière à observations intéressantes et à inductions de valeur.

Il ne faut point ajouter une foi aveugle aux expérimentations systématiques auxquelles certains psychologues de laboratoire soumettent parfois les enfants: ceux-ci se trouvent alors dans des conditions artificielles telles, que les réactions avouées manquent souvent de spontanéité et quelquefois de vérité.

Mais quand l'enfant agit librement, dans le feu de la récréation, à la minute passionnante d'une discussion engagée avec des condisciples, dans l'ardeur de l'occupation choisie, sans pression et sans gêne, alors son activité s'épanche sans frein, sans excitation extrinsèque, et son âme se révèle sincère à la vision analytique et pénétrante de l'observateur adroit.

Ses paroles, ses gestes et ses attitudes, ses répugnances, ses désirs et ses enthousiasmes, ses décisions et ses actes, tout alors est digne d'examen et ouvre sur son âme une large fenêtre par laquelle on peut en prendre une connaissance vraie et utile.

Sans doute, il faut ici du doigté et de la prudence pour ne point éveiller l'instinctive méfiance de l'enfant, et il faut de la persévérance dans l'examen afin de n'avancer une conclusion psychologique et surtout pédagogique qu'après avoir procédé à de multiples et diverses observations concordantes.

Aussi est-il impossible d'assurer l'étude que nous préconisons si l'on confie à la mémoire seule les résultats de l'observation des enfants: à vivre côte à côte avec eux au foyer, on s'habitue à les voir sans étonnement dans tous les états de croissance et de développement par lesquels ils passent; parce qu'on ne remarque aucun changement brusque, on ne se rend pas compte des transformations physiques, intellectuelles et morales qui, lentement, s'opèrent en eux; le présent fait oublier le passé, et c'est à peine si l'on est capable d'établir une très imprécise comparaison entre leurs physionomies physiques et psychiques à quelques années d'intervalle.

Ayons donc, pour chacun de nos enfants, un livre de notes dans lequel nous consignons, mois par mois, plus souvent ou plus rarement suivant les besoins, les étapes de leur marche ascensionnelle.

Rétablissons ainsi cet usage antique, aujourd'hui malheureusement perdu, des *Livres de raison*, et ce sera profit immense pour nos enfants et joie intense pour nous-mêmes.

Encore que le proverbe dise le contraire, il n'est pas absolument nécessaire *d'être pris pour être appris*. — En éducation, quand l'éducateur est *pris*, il s'apprend... parfois, mais... un peu tard; et puis c'est l'enfant qui paye, et souvent très cher, l'erreur commise.

Et l'enjeu est vraiment trop précieux pour autoriser une expérience aussi dangereuse.

Jacques HERBE.

—*La Maison.*

(1) René Bazin dans *Souvenirs d'éducation familiale*, par J. Renault, p. 31. Paris, Lethielleux.

CHRONIQUE

Page Féminine

Contre cette ardeur des femmes à chercher, la science, fut-ce d'un enseignement suspect à leur foi, il n'est qu'un remède: offrir aux femmes un enseignement qui leur donne la science, en respectant, en fortifiant cette foi. ETIENNE LAMY.

CE SOIR...

Le vent siffle, il chante le froid: j'en ris, il ne peut m'atteindre. Je me sens seule. Tout est tranquille. Le livre que je tiens est un chef-d'oeuvre d'esprit et de style, qu'il m'en coûte bien de quitter. J'en tourne lentement les feuillets tout en croquant des chocolats: Voici le carême. Il faudra se priver de douceurs, ma nièce m'y a fait penser tout à l'heure. Ah bah! ça passera avec les petites misères quotidiennes. Voyez-vous ma philosophie des dimanches?

Pourtant, mon amie attend une lettre de moi. Que dira-t-elle si je ne lui écris ce soir? Elle croira que je l'oublie. Cela n'est pas. Je n'oublie jamais mes amis.

Je laisse donc courir ma plume et mon coeur sur le papier blanc, racontant de moi et des autres, tout ce que je crois devoir l'intéresser, et en peu de temps mes douze pages sont remplies. En glissant ma lettre dans l'enveloppe, je soupire: Mon Dieu, que n'eût-on cette facilité et cette verve pour paraître en public! Comment voulez-vous! Il y a tout un monde de différences entre écrire à une amie et écrire pour des centaines de personnes. Il faut davantage soigner sa phrase, surveiller sa pensée, toujours garder la bonne mesure dans toutes les idées exprimées, ménager la susceptibilité des uns, et se garder autant que possible des critiques des autres. Qu'il nous faut de lumières du Saint-Esprit!

Et je me rappelle tout à coup avec douceur la chère religieuse, — ma première supérieure — qui, m'appelant un jour que je la saluais dans le corridor, me dit: "Ma petite Jacqueline, apprenez bien, voulez-vous? le Veni Creator par coeur, et je vous récompenserai." Pressentait-elle de quel secours me serait cette prière, plus tard, dans ma vie? Je ne sais. Quoi qu'il en soit, je me mis d'ardeur à l'étude des versets assez difficiles pour moi, stimulée plutôt, je dois l'avouer, par la récompense promise.

Enfin, sûre de moi, j'allai frapper à la porte de sa chambre, que j'ouvris au son du timbre, équivalent à une invitation d'entrer.

Je revois la chambrette toute blanche et simple; je revois surtout la figure bonne et souriante qu'encadrait la cornette craquée, qu'on trouve belle pour avoir vu toujours la même. Appuyée sur son bureau, elle m'écouta maternellement. Je revois aussi sa boîte d'images où je puisai abondamment, avec une joie tout enfantine. En grandissant, comme on devient plus exigeant!

Puis, je pense au grand vide qui se fit dans le couvent et dans mon coeur, quelques mois plus tard, lorsqu'elle partit pour le ciel...

Mais cette prière, que l'excellente mère me fit apprendre, est demeurée dans ma mémoire; c'est elle qui a toujours présidé à mes petits travaux littéraires, et m'a causé quelquefois, je dois le dire, d'agréables surprises.

Chacun sur la terre a une dévotion spéciale. Je me demande pourquoi. On dirait que là-haut, les élus couronnés ont leur mission particulièrement assignée par Dieu, à partir de saint Pierre qui est "portier", quoi! Il paraît qu'il s'y entend... L'un fait retrouver les objets perdus, l'autre guérit les malades. Celui-ci patronne la jeunesse, veille sur les vocations, quand saint Joseph règle les situations les plus désespérées, et ainsi de suite.

Et la sainte Vierge? Je l'appellerais volontiers la grande intendante du royaume divinement gouverné par l'unique roi du ciel et de la terre.

Tandis que Jésus a voué son Coeur à l'amour des hommes, le Saint-Esprit règne sur eux par sa lumière créatrice. Et de fait, pour obtenir des lumières spéciales, pour résoudre les problèmes les plus ardus, pour se rendre plus facile l'effort intellectuel, pour faire le pas décisif qui sépare d'un nouvel état de vie, n'est-ce pas toujours à l'Esprit qu'on a recours?

Allons, me voilà perdue dans l'immensité de l'ordre établi par Dieu aussi bien au ciel que sur la terre, quand, là, devant ma table, je voulais écrire une nouvelle lettre!

JACQUELINE des ERABLES.

Février 1920.

Le pain rassis

Bien qu'on prenne toutes les précautions dans un ménage, il est impossible d'éviter l'accumulation du pain rassis. Le jeter est un gaspillage criminel, non seulement parce que c'est un aliment, mais aussi parce qu'il y a bien des manières d'en faire usage, et un grand nombre de recettes culinaires ne peuvent réussir complètement sans l'usage du pain rassis ou de la chapelure. Nous faisons ci-dessous quelques suggestions qui pourront être utiles.

Le faire griller, voilà le premier usage qui nous vient à l'idée pour employer le pain rassis. Il y a des manières différentes de le faire: on peut le griller au beurre, au lait, ou bien on peut le griller au beurre après l'avoir trempé au préalable dans l'eau chaude; ou, s'il est trop sec, on peut le tremper dans un mélange de lait et d'oeufs battus et le faire frire ensuite dans n'importe quelle graisse préférée. Si on le fait frire jusqu'à ce qu'il soit doré et qu'on le serve ensuite avec du sirop, on obtient un plat très appétissant pour le souper ou pour le petit déjeuner.

La mie du pain rassis est la meilleure pour farcir les poulets et la viande; pour paner certains aliments il est aussi bon que les "crackers" écrasés; et dans le grand nombre d'aliments remplaçant la viande, la mie du pain occupe une place assez importante.

Le pain sec et même les tartines grillées, coupés en carrés et brunis au four, ont un goût délicieux lorsqu'on les sert avec de la soupe au lieu de "crackers".

Si le pain est un peu rassis, on peut les couper en tranches minces, y mettre une couche légère de beurre, le saupoudrer de cannelle et de sucre, ou de fromage et le faire griller ensuite. Pris avec du thé, il a un goût délicieux.

Il y a bien entendu le pouding de pain qu'on peut préparer de manières différentes, selon le goût individuel. Quand le pain est trop sec pour les usages ci-dessus mentionnés, mettez-le au hachoir, auquel vous attachez un sac de papier afin que les morceaux ne volent pas de çà et de là. On peut conserver cette chapelure aussi longtemps qu'on veut en la tenant dans un bocal en verre, pour s'en servir de toutes les manières possibles.

Vous connaissez sans doute d'autres manières de faire usage du pain rassis; mais nous en avons indiqué assez ici, pour prouver qu'il n'est pas nécessaire de jeter le pain rassis, et même qu'il n'est pas nécessaire de le donner aux poules.

Femme, mère chrétienne

Une femme d'intérieur est là, comme un reine dans son royaume, comme une mère dans sa famille, comme un ange dans le sanctuaire.

Aspirez à être une femme supérieure, mais dans le vrai sens du mot: soyez pleine de foi, de dévouement: faites-vous humble et bonne; ayez l'esprit d'ordre et de travail, un bon coeur, un bon caractère, une bonne humeur, faites du bien, faites le bonheur des autres: c'est toute la supériorité souhaitable.

Sachez bien que, pour être mère, il faut être un peu martyre; il faut savoir, beaucoup souffrir, en faisant souffrir un peu. Ne brisez pas l'enfant sous le règne de la terreur, mais craignez encore plus de le dissoudre sous le règne de la faiblesse. O mère, de votre main amie, menez votre enfant sur le chemin de la victoire, façonnez-lui des croix enfantines... S'il apprend à vaincre ses fantaisies, il saura vaincre ses passions, et, parvenu à la maturité de l'âge, il couronnera par la vertu son front immaculé.

La piété suffit à tous les besoins de votre âme, et, avec son aide, vous suffirez aux nécessités de toute la famille.

Quelles sont les lettres les plus anciennes? — Les lettres *a, g.*

Voici ce qu'apprit le principal

Les Pilules de Dodd pour le rein sont le remède du rein

Un principal d'école en Saskatchewan dit, d'après sa propre expérience, ce que l'on doit faire quand le rein est malade.

Webb, Sask., le 23 février (Spécial). — Qu'il y a un remède souverain contre le mal de rein et que ce remède c'est les Pilules de Dodd pour le rein, voilà l'opinion bien tranchée de M. Georges Hutchings, principal de nos écoles publiques.

"Je souffrais du rein depuis deux ans, dit le principal Hutchings. On me conseilla de recourir aux Pilules de Dodd pour le rein. Elles m'ont fait plus de bien que tous les autres remèdes dont j'ai essayé. Je trouve que ma santé s'est beaucoup améliorée.

"En toute conscience je recommande les Pilules de Dodd pour le rein à tous ceux qui souffrent du mal de rein. Je ne voudrais pas m'en passer."

Les Pilules de Dodd pour le rein agissent directement sur le rein. Elles aident le rein à faire son travail d'élimination des impuretés du sang. Il en résulte de la santé et de la force pour tout l'organisme. Informez-vous auprès de vos voisins des Pilules de Dodd pour le rein.

Les Pilules de Dodd pour le rein, 50 sous la boîte ou 6 boîtes pour $2.50. Chez tous les marchands ou The Dodds Medicine Co., Ltd, Toronto, Ont.

"Fleurs fanées"

Le dernier numéro du *Passe-Temps* (649) contient huit morceaux de musique:

2 morceaux de piano; 6 morceaux de chant, dont "Fleurs Fanées" (romance populaire); une vue animée illustrée, une page de disques, portraits, poésie, etc.

En vente partout, 10 sous le numéro; par la poste, 12 sous. Abonnement, un an, Canada, $2.50; Etats-Unis, $3.00. Adressez: le *Passe-Temps*, 85 Craig Est, Montréal.

PENSEES CHOISIES

La douleur purifie notre âme comme une sorte de communion spirituelle.

C'est toujours notre vie intérieure qui donne sa mesure à notre vie extérieure, quels que soient les circonstances et les événements.

Soyons hospitaliers à l'amour de Dieu qui veut descendre à l'amour des hommes qui veut monter.

L'amour souffre tout, croit tout, espère tout, supporte tout.

Lucie-Félix Faure-Goyau.

L'Oiseau Bleu

J'ai dans le coeur un oiseau
bleu,
Une charmante créature,
Si mignonne que sa ceinture
N'a pas l'épaisseur d'un cheveu.

Il lui faut du sang pour pâture.
Bien longtemps je me fis un jeu
De lui donner sa nourriture:
Les petits oiseaux mangent peu.

Mais sans en rien laisser
paraître,
Dans mon coeur il a fait, le
traître,
Un trou large comme la main.

Et son bec fin comme une lame,
En continuant son chemin,
M'est entré jusqu'au fond de
l'âme.

Alphonse DAUDET.

"LE CANADA MUSICAL"

La revue musicale montréalaise du 7 février nous arrive bourrée de nouvelles palpitantes d'intérêt, venues de tous les grands centres artistiques. Il nous fait plaisir d'apprendre que M. Pierre Monteux, le musicien français, restera le chef de l'orchestre Boston Symphony pendant deux autres années, que Montréal aura un orchestre composé de soixante-dix musiciens, que le célèbre ténor canadien Rodolphe Plamondon viendra donner des concerts dans son pays après une absence de vingt-cinq ans en France. L'épidémie d'influenza fait des ravages parmi les artistes à New-York, occasionnant des changements fréquents dans l'ordre des spectacles. La grève qui a tenu fermées les portes de l'Opéra de Paris pendant trois semaines a pris fin. Mlle Graziella Dumaine, l'artiste canadienne, a obtenu de nouveaux succès à Monte-Carlo. Le *Canada Musical* est assurément l'un des journaux de musique les mieux renseignés du monde. Il est en vente au prix de 10 sous le numéro. Pour les abonnements, $2 par année. S'adresser à Casier postal 1509, Montréal.

Quelles sont les lettres les moins faciles à lire? — Les lettres *f, a, c.*

Pour Lire au Foyer le Dimanche

EVANGILE

(S. Matth., XVII, 1-9)

En ce temps-là, Jésus prit avec lui Pierre, Jacques, et Jean son frère, les conduisit à l'écart sur une haute montagne et fut transfiguré en leur présence: son visage devint brillant comme le soleil, et ses vêtements blancs comme la neige. En même temps ils virent paraître Moïse et Elie, qui s'entretenaient avec lui. Alors Pierre dit à Jésus: Seigneur, nous sommes bien ici: voulez-vous que nous y dressions trois tentes, une pour vous, une pour Moïse et une pour Elie? Comme il parlait encore, une nuée lumineuse les couvrit; et il en sortit une voix qui dit: Celui-ci est mon fils bien-aimé, en qui j'ai mis toutes mes complaisances; écoutez-le. A ces paroles, les disciples tombèrent, le visage contre terre, et furent saisis d'une grande frayeur. Mais Jésus, s'approchant, les toucha et leur dit: Levez-vous et ne craignez point. Levant alors les yeux, ils ne virent plus que Jésus seul. Comme ils descendaient de la montagne, il leur dit: Ne parlez à personne de ce que vous venez de voir, jusqu'à ce que le Fils de l'homme soit ressuscité d'entre les morts.

Causeries du dimanche

Hors de l'Eglise, point de Salut

C'est intolérable

Mais, c'est intolérable, une doctrine pareille, s'écriait Mme Moser, Anglo-Américaine récemment débarquée à Paris pour y voir le *Salon*, puis le grand prix, c'est-à-dire des Expositions de tableaux et des courses de chevaux.

Mme Moser va tous les soirs au bois de Boulogne, en grande calèche, avec ses laquais et son équipage.

Le soir, elle est au théâtre; le jour, elle s'habille, se déshabille, se rhabille, et n'a pas beaucoup le temps de faire de sérieuses études.

Elle n'a guère de catholique que le baptême. Très tolérante pour elle-même, elle veut que le bon Dieu le soit autant qu'elle.

Donc, elle est rentrée chez elle, outrée, renversée. Croiriez-vous que le P. X..., le grand prédicateur, le prédicateur pourtant très couru, a osé dire en plein XIXe siècle, et presque au début du XXe: Hors de l'Eglise, point de salut!

Je croyais que de notre temps on était plus large. Et c'est le seul sermon de Carême qu'elle eût entendu! Comprenez-vous, elle n'a pas le temps, elle est occupée... à ne rien faire.

Beaucoup de gens font et disent comme Mme Moser. Nous allons les rassurer et expliquer le vrai sens de cette formule très vraie, très exacte, contre laquelle il n'y a pas du tout à se fâcher.

Il n'y a pas de concessions possibles sur ce point, Madame Moser, même avec votre fortune, votre tolérance, vos beaux chevaux et le XIXe siècle, ajoutez-y le XXe et XXIe; il faut en passer par là.

Mais ne craignez pas, quand j'aurai démontré que l'Eglise est le moyen unique de salut, vous n'aurez pas de peine à comprendre que Dieu est bon pour tous, et qu'il n'y a rien d'odieux dans cette maxime.

FORMULE TRES VRAIE

Il n'y a de sauvés que ceux qui croient à la prédication des apôtres, c'est-à-dire de l'Eglise.

Prêchez à toute créature: *Celui qui croira sera sauvé, celui qui ne croira pas sera condamné.* C'est formel.

Qui vous écoute m'écoute, qui vous méprise me méprise.

Il n'y a de moyen de salut qu'en écoutant ceux qui enseignent au nom de Jésus-Christ. C'est très clair.

Ceux qui ne les écoutent pas, ceux qui, par conséquent, ne veulent pas entrer dans l'église, méprisent Jésus-Christ. Comment ceux qui méprisent Jésus-Christ pourraient-ils être sauvés?

C'est évident.

Il en doit être ainsi.

Institution inutile

Supposez, Madame, que Dieu n'ait voulu faire de son Eglise qu'une institution libre et facultative, et que l'homme puisse à son gré y entrer ou n'y pas entrer, voyez à quelles contradictions vous en arrivez.

Pourquoi le Verbe serait-il venu chercher l'homme sur la terre? Pourquoi aurait-il souffert? Pourquoi serait-il mort?

Pour vous instruire, il a laissé un symbole; pour vous guider, des préceptes; pour vous sanctifier, un sacrifice, des sacrements; pour vous enseigner et vous conduire, ses apôtres et les évêques, leurs successeurs. Il a souffert pour cela trente-trois ans, il est mort pour cela sur la Croix.

Si vous, vous pouviez, tout en gardant vos droits au ciel, ne pas admettre ce symbole, ne pas observer les préceptes, ne pas obéir à cette autorité, l'institution du Christ serait inutile.

Ce n'est pas possible: ce serait ne pas croire à l'institution faite par Jésus-Christ. Je vous l'ai dit: *Celui qui ne croira pas sera condamné.*

L'arche, la porte, la vigne

Saint Cyprien compare l'Eglise à l'*arche*, maison flottante que Noé lance sur les eaux. Nul ne fut sauvé que ceux qui entrèrent dans l'arche. "Hors de cette arche, qui a pu être sauvé? dit le saint martyr. Hors de l'Eglise, qui sauvera son âme? Personne."

Le Christ, dans l'Evangile, se compare à une *vigne*. Le rameau retranché du cep se dessèche et meurt: *On le jettera au feu et il brûlera.* Le chrétien ne tire de vie que de Jésus-Christ. "Ou l'Eglise ou le feu, conclut saint Augustin; si vous ne voulez puiser la vie et la gloire dans l'Eglise, vous trouverez l'opprobre, le supplice, la mort dans le feu éternel."

"Le Christ a dit: "Je suis la *porte*: si quelqu'un entre par moi dans le bercail, il sera sauvé. Mais si quelqu'un n'entre pas par la porte, et veut escalader par ailleurs, c'est un ravisseur qui ne vient que pour dérober, massacrer et détruire." Saint Augustin ajoute: "Il y a des gens qui se disent hommes de bien, femmes de bien, et qui cherchent à persuader à leurs semblables que, pour bien vivre, il n'est pas nécessaire d'entrer par la porte de l'Eglise. Mais ces hommes escaladent le bercail. Gardez-vous de les suivre, car, hors du bercail, hors de l'Eglise, point de salut."

Voilà, Madame Moser, ce que l'on a toujours prêché.

LE VRAI SENS

Mais c'est une maxime terrible.

Alors tous ceux qui ne font pas partie de l'Eglise catholique seront damnés. Mais c'est épouvantable, fit Mme Moser avec un geste de réprobation superbe. L'Eglise est trop intolérante.

Non, Madame, l'Eglise n'est pas intolérante.

Elle dit d'une façon générale: qu'il faut, pour être sauvé, croire à l'enseignement de Jésus-Christ, par conséquent, que ceux qui *rejettent volontairement* la vérité *qu'ils savent* être la vérité sont damnés, voilà tout.

Est-ce de l'intolérance cela? Non.

Comment pourrait être sauvé celui qui *refuse sciemment* de croire à Jésus-Christ, d'obéir à Jésus-Christ?

C'est mépriser Jésus-Christ: Celui qui vous méprise me méprise.

On ne peut être sauvé en méprisant Jésus-Christ.

La bonne foi

Mais les protestants *de bonne foi?*

Nous n'avons jamais prétendu qu'ils soient damnés. En réalité, ils font partie, sinon du *corps*, au moins de l'*âme* de l'Eglise.

S'ils sont de bonne foi, c'est-à-dire s'ils n'ont jamais pu connaître et embrasser la foi catholique; s'ils croient être dans la vérité: si, ayant eu des doutes, ils ont fait ce qui était en leur pouvoir pour les dissiper, nous ne prétendons pas qu'ils soient damnés.

Alors, on peut rester protestant?

En face de deux doctrines qui diffèrent, il est du devoir de s'éclairer. Quiconque admet sciemment et volontairement l'erreur se damne. Quelqu'un découvrant l'erreur, ce qui est facile, dans la religion protestante, y demeure, évidemment celui-là n'est plus de bonne foi. Il manque à sa consience. Il se perd.

Mais quiconque est protestant parce qu'il croit que c'est la vérité, nul n'a jamais songé à le damner.

Alors le protestantisme est une religion aussi bonne que le catholicisme?

Non, puisque c'est l'erreur. Mais le tout est d'être de bonne foi dans l'erreur.

Devoir en face du doute

Il est difficile d'être tant soit peu instruit et d'étudier de près le protestantisme, sans être amené à avoir des doutes. Le devoir en face des doutes de la conscience est de s'éclairer davantage, d'examiner et surtout de prier pour que la lumière se fasse. L'absence de fixité et d'unité dans la doctrine, les perpétuelles variations dans les croyances, la vie, les désordres de Luther et des premiers réformateurs, tout cela doit donner à penser à ceux qui savent réfléchir.

Cela dit, le salut est possible à ceux qui sont de bonne foi et qui prennent en toute conscience l'erreur pour la vérité.

La fameuse maxime: Hors de l'Eglise point de salut, n'est donc pas une maxime intolérante, comme le prétendent tous les jours les ennemis de l'Eglise.

Les doctrines et les personnes

Il faut bien distinguer *l'intolérance vis-à-vis des doctrines* et *l'intolérance vis-à-vis des doctrines et l'inolérat personnes.*

La première est nécessaire, il n'y a qu'une vérité. L'Eglise a été précisément instituée pour conserver et transmettre intact le dépôt de la vérité.

Elle doit repousser toute doctrine fausse et en préserver ses enfants. Autrement, ce serait l'anarchie dans les croyances. Il n'y aurait aucune sécurité ni certitude; on ne saurait plus à quoi s'en tenir.

Mais l'Eglise repousse l'intolérance pour les personnes. Le Christ était bon pour les pêcheurs; l'Eglise fait de même afin de les convertir. Mais cette bonté qu'elle leur témoigne ne consiste jamais à approuver leurs erreurs et à excuser leurs fautes.

Mais la St-Barthélemy?

Oh! j'attends cela. Il y a encore l'Inquisition, les Dragonnades et autres histoires du même genre, que tous les orateurs de village, francs-maçons et autres, nous servent à satiété. Nous y reviendrons et nous démêlerons un jour tous ces mensonges historiques.

Il est acquis auprès de tous les historiens sérieux que ce massacre a été un excès déplorable de guerre civile, accompli absolument *en dehors* de la religion, un coup d'Etat politique que l'Eglise a déploré et qui ne lui est pas imputable.

Voltaire et compagnie ont mis cela à la mode pour nuire à la religion. Vous savez ce que disait Voltaire: mentez, mentez toujours, il en restera quelque chose.

CONCLUSION

Cette maxime: Hors de l'Eglise point de salut, bien comprise, n'est donc pas une preuve d'intolérance.

Pour être sauvé, il faut appartenir à l'Eglise. Ceux qui se trompent de bonne foi sur la véritable Eglise peuvent être sauvés à cause de leur bonne foi. Ils sont de l'âme de l'Eglise.

Mais ceux qui se mettent librement hors de l'Eglise ou refusent d'y entrer sont coupables, ils n'emploient pas les moyens d'aller au ciel; il est bien évident que pour eux il n'y a pas de salut.

Soyons les vrais enfants de l'Eglise et ne perdons pas par notre faute le bonheur du ciel que le Christ a acquis pour nous au prix de son amour, de ses souffrances et de sa mort.

Cela est du bon sens: c'est l'oeuvre unique.

Quelles lettres prendre pour voler? — Des *l*.

Quelles sont les lettres mortes? — *D, c, d.*

Evocation de l'Histoire d'Evangéline

L'héroïne de Longfellow n'est pas un être de fiction



La statue d'Evangéline par feu Philippe Hébert. — La chapelle qui sera construite à Grand Pré.

Le décès l'été dernier à la Louisiane de l'honorable juge Woorhies, l'un des citoyens les plus distingués de [illegible] état bilingue de l'Union Américaine, nous amène à parler, à cause de l'intérêt particulier que portait le défunt à l'histoire des Acadiens auxquels il était allié par le sang, d'un personnage que beaucoup de gens sont portés à considérer comme fictif, mais qui, s'il faut en croire ce qu'a écrit à ce sujet le juge Woorhies lui-même, a vécu réellement: il s'agit de l'héroïne de Longfellow, la malheureuse Evangéline, qui personnifie le martyre et la dispersion de la population de Grand-Pré en 1755.

Cette histoire est d'autant plus d'actualité qu'il s'organise depuis quelque temps un fort mouvement pour faire de Grand Pré un parc historique qui devra être un véritable lieu de pèlerinage pour les descendants de ces Acadiens qui furent si brutalement expulsés de leurs foyers. De concert avec la compagnie Dominion Atlantic [illegible] du Pacifique Canadien, la société acadienne de l'Assomption va bientôt faire ériger une chapelle commémorative sur le terrain qu'occupait autrefois [illegible] village de Grand Pré, ainsi qu'une statue d'Evangéline, œuvre de feu Philippe Hébert. Des travaux [illegible] finiront de donner [illegible] apparence agréable [illegible] intéressant [illegible] touristes qui visitent [illegible] cette partie de la Nouvelle-Ecosse [illegible] cet endroit dont le [illegible] histoire par [illegible] les plus tragiques.

Issu d'une famille [illegible] l'Acadie et [illegible] une après [illegible] juge Woorhies s'est vivement intéressé durant sa vie à la question acadienne. Le défunt était né le 1er janvier 1839 à Saint-Martinville, Louisiane. Il avait fait ses études au collège Saint-Charles, à Grand Coteau, Louisiane, puis au collège Springhill, à Mobile, Alabama. Durant la guerre de la Confédération il servit vaillamment dans l'armée du Sud.

Il fut élu juge du [illegible] district judiciaire de la Louisiane en [illegible] et demeura sur le banc jusqu'en [illegible] quand il se mit à la retraite.

Le juge Woorhies est bien connu dans le monde des lettres louisianaises. Il a écrit en français nombre de [illegible] et autres ouvrages de fiction. Il est l'auteur d'un autre ouvrage qui est devenu du plus haut intérêt [illegible] population acadienne du Canada: Réminiscences Acadiennes [illegible] il raconte la véritable histoire [illegible].

Evangéline n'est pas du domaine de la fiction.

"Evangéline, écrit-il, était une orpheline qui fut élevée par ma bisaïeule [illegible]. Lors de la [illegible] elle suivit sa mère adoptive [illegible] Louisiane. Telle était [illegible] cœur et la beauté de son âme que [illegible] exilés d'Acadie la surnommèrent [illegible] Evangéline [illegible] Petit Ange de Dieu. Son vrai nom était Emmeline Labiche [illegible] Louis Arceneaux [illegible] Gabriel [illegible] quand vint l'ordre cruel qui les séparait pour toujours. Emmeline le revit quatre années plus tard sur le bayou Têche, en Louisiane, à l'endroit où se trouve Saint-Martinville, mais Louis Arceneaux, oubliant la pauvre Emmeline et ses serments, s'était marié. Le choc qu'elle en éprouva la rendit folle et elle mourut bientôt après avoir recouvré la raison. Le souvenir de cette triste histoire s'est perpétué en Louisiane parmi les descendants des exilés qui vinrent en Louisiane avec Emmeline. Il s'est aussi perpétué parmi les descendants de Louis Arceneaux.

Evangéline a été enterrée dans le cimetière de Saint-Martinville, il y a aujourd'hui 154 ans, environ vers l'an [illegible]. Son tombeau n'était qu'une [illegible] qu'ombrageait un immense [illegible] et que ma bisaïeule entretenait de son mieux.

Depuis lors la petite chapelle qui se trouvait dans ce cimetière et qui servait d'église paroissiale a été remplacée par la grande église de Saint-Martinville et [illegible] que la fosse où [illegible] Evangéline se trouve maintenant [illegible] cette église."

La famille Woorhies a fait sa marque [illegible] législature de la Louisiane. [illegible] Cornélius, et son frère Albert [illegible] de la Cour [illegible].

[illegible] juge Woorhies laisse une [illegible] vivants sur [illegible].

Il était parent du gouverneur Mouton [illegible] Acadien déporté et de [illegible] que Longfellow a appris [illegible] triste histoire qui a servi de base à son [illegible].

En Province

McCREARY

Il nous incombe à nous, Canadiens-français, si nous voulons conserver notre virilité, de nous rattacher étroitement à notre foi, à nos traditions religieuses. L'histoire nous démontre à n'en pas douter qu'un peuple qui reste fidèle à son Dieu ne peut être anéanti.

La Pologne, courbée durant des siècles sous le joug de la persécution la plus odieuse, vient de renaître. L'Irlande catholique, cette autre martyre oppressée et meurtrie, reconquiert peu à peu ses libertés, et nos frères acadiens ne sont-ils pas un autre exemple frappant de la force morale que donne notre foi, tandis que d'un autre côté nous voyons les institutions politiques les plus puissantes s'écrouler, les nations ayant atteint l'apogée de la gloire, disparaître lorsqu'on s'éloigne de Dieu.

Le progrès matériel d'un peuple, l'accroissement d'une nation, devient une vaine chimère si les lois qui gouvernent ces peuples, ces nations, n'ont pour base la foi chrétienne synonyme de justice et de tolérance.

L'Allemagne, enivrée par le succès, fière et orgueilleuse, meurtrissant, foulant aux pieds les droits les plus sacrés des petites nations, a cru un instant faire exception à cette règle inexorable pour voir bientôt ses rêves de domination s'effondrer, ses aspirations de grandeur noyées dans le sang de ses enfants, ayant peine à soutenir son glaive meurtrier. Chancelante, son existence ébranlée jusque dans ses fondations, elle vit se lever au milieu du carnage le plus affreux, au milieu de la boucherie la plus sanglante et terrible dont l'histoire fasse mention, elle vit, dis-je, se lever fiers et forts ces petits peuples qu'avec une barbarie raffinée, elle avait cru détruire.

Leçon tragique, perdue pour nos détracteurs aveuglés par le fanatisme. La lumière qui se dégage du drame qui vient de se dérouler, est impuissante à percer l'obscurité des loges orangistes. Mais aussi longtemps que nous aurons pour rempart notre foi, pour bouclier notre religion, les vagues immondes de la persécution et les flèches fielleuses et empoisonnées de nos persécuteurs ne sauront nous atteindre. Nos ennemis, conscients de cette vérité, avec une ruse infernale, nous arrachent notre langue par lambeaux, afin de démolir plus facilement ce rempart, d'affaiblir ce bouclier; nos enfants oublieront plus vite leur Dieu s'ils ne peuvent balbutier leurs prières dans la langue maternelle, ils pourront être plus facilement soustraits à l'influence religieuse qui se dégage du sein de nos familles lorsqu'on aura inculqué chez eux une moralité tout à fait différente puisée dans les écoles publiques et sans Dieu.

Pour eux, la question de langue n'est que secondaire, qu'un moyen pour parvenir à leur but, qu'un voile pour cacher leur vrai dessin, leur cauchemar, leur haine du papisme.

Lions-nous donc à notre religion, tel le naufragé à une épave! Apprenons à nos enfants à connaître et aimer notre foi, afin de pouvoir remporter victoire sur nos ennemis.

* * *

Pourquoi n'a-t-on pas un couvent à Laurier, centre canadien-français entouré de municipalités, de paroisses où les catholiques sont nombreux? Ce serait, d'après plusieurs, l'endroit idéal. On se plain amèrement ici, Laurier, Makinak et Sainte-Amélie, etc., du fait qu'il nous est pratiquement impossible de donner l'éducation requise à nos jeunes filles. Le couvent de Sainte-Rose est trop éloigné pour permettre aux parents de ramener, chaque fin de semaine, les enfants dans la famille. Vu la distance, il faut attendre qu'ils aient un certain âge avant de les envoyer au couvent, et bien souvent lorsque les fillettes ont atteint cet âge, on s'aperçoit que leurs services sont devenus indispensables à la maison.

Le résultat est que nos jeunes filles reçoivent en matière d'éducation quelques mois ou quelques années d'école neutre.

Inutile de faire ici l'éloge de nos Soeurs dévouées, qui savent si bien préparer nos jeunes filles pour les luttes de tout genre qu'elles ont à soutenir dans le monde et en faire des épouses admirables, des femmes qui font la gloire et l'orgueil de notre race. Elevées dans une atmosphère religieuse, ces jeunes filles conservent au sortir du couvent l'empreinte d'une gracieuse modestie qui est admirée de tous et fait l'envie de nos ennemis les plus acharnés.

De concert avec notre curé commençons donc les démarches nécessaires pour mener ce projet à bonne fin. Il n'y a aucun doute que cette entreprise serait un succès. Mais en ceci comme en toute autre chose, il faut de l'initiative. Mettons notre curé au courant de la situation, procurons-lui les renseignements qu'il croira utiles, et travaillons tous ferme jusqu'à ce que notre but soit atteint.

Tout le monde est intéressé. Ne laissons pas à celui-ci ou à celui-là le fardeau de l'entreprise. Que tout se fasse à l'amiable. Evitons les discordes, mesquineries qui malheureusement font avorter plus d'une entreprise canadienne-française. On se chicane à propos du site, de la manière de construire, etc., etc. A titre de pères ou mères de familles nous voulons que nos jeunes filles soient élevées chrétiennement, qu'elles fassent plus tard notre joie, qu'elles conservent leur modestie, leur pudeur. A nous de les confier aux soins de nos religieuses; nous nous éviterons peut-être par là bien des larmes amères.

Un Canayen.

POULE D'EAU

La pêche, qui fut en général très bonne, tire à sa fin, et nos jeunes gens, après avoir retiré de l'eau leurs derniers filets, s'apprêtent à partir à la chasse aux belles fourrures des redoutables loups de bois, qui font beaucoup de ravages dans la partie nord de ce pays.

MM. L. Carrier, E. Bernardin, A. Roy et F. Bass nous ont quittés pour cette fin; ils sont au lac Pelican. Ils seront de retour dans deux mois.

M. H. Bernardin et son frère, armés jusqu'aux dents, nous quitteront aussi sous peu pour le lac Rond, en passant par les lacs Inland et Pickerel, et s'aventureront découvertes dans récemment découvertes dans ces régions. Leur absence durera cinq mois.

Une soirée d'adieu leur fut donnée, ces jours derniers, chez M. H. B. Parmi les demoiselles on y remarqua: Mlles Flora Adam, de Toutes Aides; Mlles L. et A. Berg, Irène Lindstrom et Rose Spence, de Meadow Portage; Mlle Snider, de Libreville; Mlles A. Nord et Rose Norman, de Lakeside; Mlles L. et C. Northrop et Lulu Bass. La musique fut faite par MM. Spence, Northrop et Daoust. Le victrola offert par la Red Moose Fishing Co. fut gagné par Mlle Atha Northrop.

* * *

L'inspecteur des terres était parmi nous ces jours derniers. Bon nombre auront leur patente ce printemps.

* * *

M. I. Gauthier nous quitte pour Lorette, pour quelques mois.

* * *

Une pétition concernant l'abolition de la pêche d'été sera présentée sous peu aux autorités. Cette pétition est approuvée par plus de mille pétitionnaires. Aura-t-on enfin raison des quelques gros commerçants de Winnipegosis, qui semblent dicter au ministre des pêcheries.

Contrarié.

STE-ANNE DES CHENES

Nous avons assisté, la semaine dernière, à un double mariage: M. Alfred Dufresne épousait Mlle Flora-M. Bonin, tandis que M. Edmond Laurin unissait sa destinée à celle de Mlle Josephine Dufresne. M. Nap. Dufresne servit de témoin à sa soeur et à son frère; M. Joseph Laurin à son frère Edmond, et M. Johnny Bonin à sa fille.

La bénédiction nuptiale fut donnée par le R. P. Mercier, rédemptoriste. L'église était remplie d'une belle foule. Elle avait sa toilette des jours de fête. La bannière des Enfants de Marie était à l'honneur.

Les épousées portaient un joli costume bleu marine.

Après le déjeuner, qui fut pris chez M. Johnny Bonin, les joyeux mariés prirent le train pour Regina.

SAINT-JEAN-BAPTISTE

Une foule nombreuse assistait à la partie de cartes dimanche dernier; nos excellents abbés, M. J.-M. Desrosiers et L. Senez, nous encouragent toujours par leur présence. Le premier prix des dames fut gagné par M.-Ange Godard et le deuxième par Mme Georges St-Amant; M. Paul Baril arriva premier et Wilfrid Duval deuxième du côté des hommes.

Un réveillon exquis donné par les généreux camarades Beauchamp et Bellemare, fut servi au milieu des rires et des chansons; les deux mots: "Nous reviendrons" en furent les fruits délicieux.

* * *

Lundi le 16, au-delà de cent personnes se rendirent à la salle publique pour saluer un ami distingué dans la personne de M. J.-P. Molloy, M.P. Au nom des amis de Saint-Jean-Baptiste, M. Alex. Ayotte présenta à M. Molloy une jolie canne montée en or. C'est alors que M. Molloy, dans un élan de gratitude, fit un long discours. MM. Brodeur et H. Chevrier, de Winnipeg, ainsi que M. Ed. Parent, de cette paroisse, adressèrent la parole. Après de longs applaudissements, M. le préfet L.-D Bissonnette, qui présidait cette réunion, remercia sincèrement tous les amis. Ensuite une collation assaisonnée de chants français et anglais. Parmi les nombreux chanteurs on remarquait avec plaisir M. l'abbé Senez et le Rév. Frère Arnaud. Restait le regret de ne pas voir présent notre bon curé, M. l'abbé J.-M. Desrosiers, indisposé ce soir-là.

* * *

Mariages

Mariages. — Asselin-Marion; Valcourt-Bérard; Bernier-Grégoire; Plouffe-Desautels.

* * *

M. Ed. Comeault, de Letellier, venu pour vérifier les livres de la Compagnie des Fermiers, était accompagné de sa fille Agathe.

* * *

En visite chez M. W. Bissonnette, M. et Mme Alcide Guertin.

* * *

Les jours gras se sont écoulés paisiblement nous avons attendu en vain nos adversaires. Il aurait été fort agréable de finir la joute si bien commencée à Letellier il n'y a pas très longtemps; les points étaient 1 à 1, et déjà l'heure était venue de laisser le jeu pour le travail on s'était dit: "A bientôt".

S. C.

CAMPERVILLE

M. A. Barnabé, de Saint-Jean-Baptiste, Man., est retourné dans sa famille, enchanté d'une promenade de trois semaines chez ses amis M. A. et R. Rodier, marchand de Camperville, Man.

SAINT-CHARLES

Lundi dernier, M. Auguste Caron, de cette paroisse, unissait sa destinée à celle de Mlle Flora Poulin, de Saint-Malo. La cérémonie nuptiale avait lieu en l'église du Sacré-Coeur de Winnipeg. M. l'abbé Dumoulin en était l'officiant.

La cérémonie finie, l'heureux couple s'embarquait pour un voyage dans l'ouest et nous revenait dimanche matin pour fêter les noces.

Ce fut vraiment ce que l'on appelle de vraies noces. Pas un seul ne l'oubliera, surtout les jeunes, puisque c'étaient des jeunes qui étaient l'objet de la fête.

Tous, parents et amis, étaient réunis chez M. Charles Caron, père du marié. La maison était bien remplie et il eut été difficile d'en loger davantage.

Le souper fini, la pipe, le cigare en occupèrent plusieurs; vieux comme jeunes s'en donnèrent à coeur joie. Des histoires comiques provoquèrent de nmbreux éclats de rire; l'assiette même roula pendant une couple d'heures; puis on procéda à l'exécution d'un chic programme musical.

En une semblable circonstance, vieux comme jeunes se firent un plaisir de nous offrir quelquechose; d'où il s'en suit que chansons, piano et déclamations se suivirent sans interruption, complétant d'emblée le programme et égayant toute l'assistance.

Parmi les invités, l'on remarquait surtout le R. P. Caron, O.M.I., professeur d'éléments latins au Juniorat de la Sainte-Famille, qui avait bien voulu se mêler à nous.

Notre bon curé, M. l'abbé Lee, de son côté ne resta pas inactif; il nous chanta, entr'autres, sa fameuse chanson comique intitulée: "L'enterrement de la belle grande maman".

Mais selon la chanson si bien connue: "Pourquoi partir lorsque l'on est si bien ensemble"? Eh, bien, c'est qu'il commençait à se faire tard; et comme à toutes choses il faut mettre fin, c'est alorsque les invités se dispersèrent, offrant aux jeunes époux leurs meileurs souhaits de succès, de bonheur et de prospérité, et tout ce qu'il faut pour avoir tout le succès possible dans leur nouvelle carrière.

Thales de Milet.

Les nôtres et la musique

Un regrettable malentendu dans la mise en page de la *Liberté* de la semaine dernière est responsable de l'omission du compte-rendu suivant:

Notre compatriote, M. Henri Bourgeault, le distingué directeur de la Chorale de l'Union Canadienne, a obtenu un légitime succès au Festival de la Chambre de Commerce. Il a conduit avec sa maîtrise accoutumée la répétition des "Sept Paroles du Christ" que la Chorale de l'Union Canadienne a donnée devant un auditoire assez nombreux, mais qui semblait un peu petit dans une aussi vaste salle. Nos jeunes artistes n'ont pas donné la pleine mesure de leur talent et n'ont pas obtenu tout le succès que nous escomptions. Ce n'est pas leur faute. Ils ont été victimes d'un programme trop long et de trop fréquents rappels. Il nous semble, — en quoi nous ne sommes que l'écho de l'opinion générale, — qu'une pièce de résistance comme les "Sept Paroles du Christ" n'aurait pas due être reléguée à la fin du programme, mais plutôt donnée au début ou presque. La placer en queue d'un programme déjà surchargé, c'était la vouer à l'insuccès. Il était près de onze heures quand la Chorale de l'Union Canadienne fut appelée à se faire entendre. Déjà nombre d'auditeurs quittaient la salle, et il est à la louange de notre chorale qu'elle ait, sous la vibrante direction de M. Henri Bourgeault, su retenir l'attention des autres auditeurs. Espérons que l'on sera plus judicieux une prochaine fois et que l'on n'obligera pas nos jeunes artistes à s'exécuter devant un auditoire fatigué par un long programme et à une heure aussi avancée.

A ce Festival, M. Henri Bourgeault a joué un rôle de toute première importance. Il a dirigé six concerts et à tous il a su conquérir l'enthousiasme de l'auditoire. M. Bourgeault a le don de mettre les talents musicaux en valeur. Winnipeg lui doit un orchestre symphonique remarquable et dont le jeu d'ensemble est un charme.

M. Henri Bourgeault a su ajouter la note patriotique à la note musicale. C'est avec joie que nous l'avons vu ouvrir chaque concert par "O Canada".

CHEZ LES PRODUCTEURS DE LAIT

Deux cents producteurs de lait des environs de Winnipeg viennent de fonder une association. Ils seront affiliés aux Fermiers-Unis du Manitoba dont ils constitueront un groupe local.

Les officiers suivants ont été élus: président, L.-E. Townsend, de Clandeboye; vice-président, M. N. Breton, Letellier; secrétaire temporaire, G.-W. Tovell; directeurs: W.-A. Cohoe, Giroux, H. Wienecke, Stony Mountain, G.-W. Towell, Taché. Tous les officiers sont des producteurs de lait.

Cette association veut stabiliser les prix, rendre la production du lait plus payante et plus régulière, assurer aux consommateurs un lait meilleur et moins coûteux.

SAINT-BONIFACE

Mlle Stella Adam est l'hôte de Mme Antonio Labelle, rue Aulneau.

* * *

M. Jean Bernuys, autrefois de Saint-Boniface, est des nôtres pour quelques jours. Il se rend à Sainte-Rose du Lac, remplacer M. Valcourt, gérant de la Banque Royale.

* * *

Baptêmes

Le 10 février. — Albert-Patrice-Paul-Lucien, fils de Eugène Bruce et de C. Hogue.

Le 14 février. — Joseph-Albert-Edouard-Gabriel, fils de Horace Jacques et de Agnès Guertin.

Le 22 février. — Joseph-Alphonse-Maurice, fils de Arthur Plante et de Adélina Grégoire.

Le 22 février. — Marie-Virginie-Violette-Liliana, fille de Joseph Poulin et de Liliane Davignon.

Le 22 février. — Marie-Clara-Lucile, fille de Albert Guilbault et de Malvina Martel.

Le 22 février. — Marie-Jeanne-Lucile-Delphine, fille de Adrien Guay et de Emilia Beaudette.

Le 22 février. — Joseph-Ulric-Camille-Roland, fils de J.-B.-Onésime Leclerc et de Blanche-Alice Roy.

Le 22 février. — Marie-Jeanne-Irène-Bernadette, fille de Maxime Leclair et de Alma Nadon.

* * *

Mariage

Le 17 février. — Albert Paquin et Blanche Richard.

Sépulture

Le 13 février. — Agathe Delorme, épouse de Joseph Dupuis décédée le 11 à l'âge de 42 ans.

POUR NOS MORTS

Le comité des dames pour l'érection d'un monument à la mémoire des soldats français, morts au champ d'honneur, donnera une partie de cartes, dimanche prochain, le 29 février, à 8 heures 30 du soir, dans la salle de l'école Provencher. Un chaleureux appel est fait non seulement à tous les Français et à toutes les Françaises, mais aussi à tous ceux désirant passer une agréable soirée. En outre de la partie de cartes, il y aura de la musique et des rafraîchissements. Le prix fixé pour chaque personne sera de 50 sous. Toutes les personnes désireuses de former une table sont priées de téléphoner à la secrétaire-trésorière, Fort Rouge 934, et d'apporter avec elle un jeu de cartes, dimanche soir.

Chacun de nous sait tout ce que nous devons à ces glorieux héros tombés pour la défense de la liberté des nations, aussi venons en foule apporter notre obole pour le monument destiné à perpétuer le souvenir de leur holocauste à la patrie.

Désirant avoir le concours de toutes les Françaises, les dames qui n'auraient pas reçu de lettre d'avis pour cette réunion sont priées de téléphoner à Fort Rouge 934 afin de faire connaître leur nom et leur adresse.

Conseils sur la traite des vaches

C'est après avoir constaté, en jugeant un concours d'étables dans la paroisse de X, comté Z, les conditions déplorables dans lesquelles la traite des vaches est faite que je me suis décidé à ajouter ce qui suit à tout ce qui a déjà été dit sur cette importante question.

En effet, je ne crains pas de dire que la traite des vaches est l'un des plus importants travaux de la ferme, et Dieu sait dans quelles conditions il est fait en certains milieux; l'on a cependant grandement tort d'agir ainsi, car la manière dont ce travail est exécuté a une influence considérables sur la quantité du lait obtenu et la qualité du produit de ce même lait, sans compter l'importance sanitaire qu'il y a à ce que la traite soit faite avec la plus grande propreté possible et d'une manière conforme aux règles de l'hygiène.

Les cultivateurs du Danemark, qui méritent d'attirer notre attention, ont tellement bien compris l'importance de ce travail qu'ils ont, il y a quelques années, organisé des concours de trayage (pourquoi ne suivrions-nous pas cet exemple?) payé des prix, distribué des bulletins et fait circuler dans leur pays plusieurs conférenciers traitant de l'importance de cette question. Le résultat de ces concours, de trayage et de soin au lait après la traite a probablement grandement contribué au beau développement de l'industrie laitière en ce pays.

Comment traire?

Le lait doit être forcé hors du trayon par "la pression" et non par le "tirage". Les mains doivent se porter alternativement, la main doit exercer une pression douce, puis se fermer lentement et légèrement autour du trayon. A chaque mouvement, la mains doit exercer une pression contre le pis et au même moment, le pouce et l'index doivent saisir la partie du pis qui est voisine du trayon afin d'obtenir autant de lait que possible de cette partie qui peut être considérée comme le réservoir du lait. Il faut saisir le trayon avec toute la main, qui ne doit, autant que possible, que glisser sur le trayon. L'opération que l'on rencontre le plus communément, qui consiste à serrer la partie supérieure du trayon entre le pouce et l'index, ou ce qui est encore pire, entre l'index et le majeur et à serrer fortement les doigts autour du trayon en exerçant un action de "tirage" est tout à fait condamnable. Elle est d'abord désagréable à la vache, lui irrite la peau du trayon et est très souvent la cause des crevasses.

Avant la traite, il est bon de parler doucement à la vache, même de la caresser en lui essuyant avec un linge ou une éponge le pis et ses alentours. Une petite chanson nette à demi-voix de la part du trayeur sera infiniment mieux acceptée de la vache qu'une conversation bruyante et des "coups de banes" qui, entre nous, devraient formellement être interdits sur nos fermes.

Importance de la traite

Il est très important de traire la vache jusqu'à sa dernière goutte de lait. J'ose dire que le trayeur devrait suivre l'exemple du veau féroce qui suce jusqu'à la dernière goutte du lait de sa mère, et ceci est nécessaire, non seulement parce que le dernier lait de la vache est de beaucoup plus riche, mais aussi pour assurer le développement complet du pis et par conséquent de l'aptitude laitière de la vache.

La traite à fond et prolongée est non seulement recommandée, mais absolument nécessaire pour faire de nos jeunes vaches de bonnes laitières, et je pourrais citer un grand nombre d'expériences qui seraient de nature à appuyer très fortement cette assertion.

De la régularité et de la fréquence de la traite

Des expériences nous ont prouvé qu'une vache traitée trois fois par jour donne plus de lait et un lait plus riche qu'une vache traitée seulement deux fois.

A tout événement, trayez comme vous l'entendez, deux ou trois fois par jour, mais faites que les intervalles entre les traites soient autant que possible de la même longueur. La vache est à un très haut degré esclave de l'habitude, et son système fonctionne en conséquence; donc dans la mesure du possible, observons religieusement les heures de traites, et faisons traire toujours la même vache par la même personne.

Il faut traire de moins en moins souvent une vache que l'ont veut assécher (laisser tarir), et finalement une fois tous les deux ou trois jours jusqu'à ce que la vache donne si peu de lait que l'on puisse se dispenser entièrement de la traire. Il est cependant dangereux de traire souvent et énergiquement une vache qui vient de véler et donne encore du "colostrum", surtout si elle est disposée à avoir la fièvre du lait.

Propreté

La plus grande propreté devrait être observée par le trayeur (malheureusement ce n'est pas ce que j'ai remarqué).

La personne qui trait les vaches doit d'abord se laver soigneusement les mains avant de commencer l'opération, se débarrasser de ses salopettes recouvertes de fumier; si elle en a, et j'irais même jusqu'à demander de se rincer et essuyer les mains après la traite de chaque vache, surtout pour faire la traite pendant l'hiver.

La traite doit être faite avec les mains sèches et l'on ne devrait jamais mouiller les trayons avec du lait. (Cette habitude fâcheuse est malheureusement trop pratiquée).

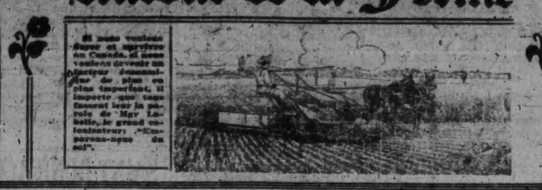
Comme le lait est très apte à absorber les odeurs, il est très important que l'atmosphère de l'étable, surtout au moment de la traite, soit aussi fraîche et aussi pure que possible. On ne devrait jamais nourrir les vaches et surtout balayer l'étable pendant la traite.

Les vaisseaux qui servent à l'opération du coulage du lait ne devraient jamais être placés dans l'étable, mais plutôt être mis au dehors dans une petite chambre à lait bien ventilée. Il est aussi très important de faire refroidir le lait le plus rapidement possible après la traite.

Puisse ces quelques conseils vous faire paraître brèves les longues soirées de cette saison et être mis en pratique par quelques-uns dès le début de la prochaine période de lactation.

Léo BROWN,
Chef des instructeurs agricoles.

Autour de la Ferme



LE SILO.

— Les fermiers voient tous la nécessité d'en venir à la culture mixte; mais ils appréhendent les difficultés à surmonter pour faire ce travail qui serait pourtant si rémunérateur.

D'abord la main-d'oeuvre. Il est si difficile de se procurer des employés et les enfants, hélas! sont tellement attirés vers les villages et les villes, par les amusements de toutes sortes que plusieurs pères de familles hésitent; ils craignent de ne pouvoir poursuivre leur entreprise. Il est à espérer pourtant que nos jeunes vont se ressaisir et que ces craintes ne sont pas fondées.

Mais il y a d'autres craintes:

— Quand nous aurons tant d'animaux, où prendrons-nous le fourrage pour hiverner tout ce bétail? Nous avons peine à trouver le foin nécessaire pour nos chevaux.

— D'abord vous aurez la paille qui est toujours une grande aide pour l'hivernement.

— Mais la paille ne suffira pas...

— Non, sans doute... Alors vous recourrez aux plantes racines; elles sont très bonnes mais demandent beaucoup d'ouvrage. Il y a encore le blé d'Inde, la luzerne, le trèfle d'odeur, le Western Rye Grass, le Brome Grass, etc., etc., puis les fourrages verts.

— Que faut-il entendre pur fourrage vert?

— Vous avez un champ empesté de mauvaises herbes: chardon jaune et folle avoine. Au lieu d'en faire un guéret d'été, vous le sèmerez en avoine, vous en mettrez suffisamment à l'acre pour que, mêlée avec la folle avoine et le chardon, elle puisse bien garnir la terre et donner une récolte de fourrage vert qui en vaille la peine.

— Sans doute, direz-vous. Cette folle avoine, bien que fauchée verte, va mûrir en quintaux, et la semence se répandra encore sur le terrain; et nous en serons au même mal.

— Vous avez parfaitement raison. Mais si vous voulez me suivre, je vais vous faire faire une très belle récolte, et dans la même année un guéret d'été comme vous n'en avez jamais fait: ce sera un nettoyage complet.

Vous connaissez le silo, n'est-ce pas? Vous en construirez un de 12 pieds de diamètre et 21 de hauteur, ou 14 par 28 — ce qui vous coûtera $300 à $400. Vous avez un moteur à gazoline, — tout le monde en a. Si vous n'avez pas de hache-paille, il faudra vous en procurer un de 8 à 10 H.P.

— Ceci va coûter de l'argent...

— Mais quelle dépense ne faites-vous pas inutilement? Cette fois-ci vous serez content de votre placement. D'ailleurs la dépense peut être partagée: un hache-paille peut suffire à deux ou trois cultivateurs.

— Notre récolte n'est pas encore faite et nous avons dépensé passablement d'argent.

— Allons, nous nous y mettons. Nous sommes en juillet, vers la fin du mois. La folle avoine, avec celle que vous avez semée et le chardon, tout est épié; c'est le temps de faucher. Vous vous y mettez donc, et au lieu de mettre en quintaux, vous chargez de suite et conduisez au hache-paille qui le souffle dans votre silo. Le terrain est libre, les blés ne sont pas encore mûrs, alors que la charrue suive la lieuse et la chargeuse. Ce procédé est nouveau, mais ce n'est pas mystère à réaliser; au contraire, c'est très facile, puisque c'est dans le temps libre.

RESULTAT. — La folle-avoine, en grande partie détruite. Le chardon labouré en ce temps de chaleur va périr, et vous avez, mon ami, pour l'hiver prochain, un fourrage tel que vous n'en avez eu de pareil.

N.-C. JUTRAS, ptre.

IL FAUT PLUS DE MOUTON

Augmentation énorme du prix de la laine et du mouton

Le ministère fédéral de l'Agriculture collabore à la campagne générale faite pour augmenter la production des animaux comestibles. On insiste spécialement à l'heure actuelle sur la nécessité d'une production plus forte de porc, mais il y a aussi un besoin très réel de mouton.

"On n'a jamais eu, depuis des générations, une demande aussi prononcée pour toutes sortes de bétail reproducteur au Canada, dans l'Est et dans l'Ouest" disait M. H.-S. Arkell, commissaire suppléant du bétail au Canada. "Tous les excédents de laine et de mouton, dans tout l'univers, ont été utilisés et nous comptons maintenant, de saison en saison, sur la production lainière annuelle, qui ne peut aucunement suffire à la demande. Des substituts comme le coton prennent un usage de plus en plus grand pour aider l'approvisionnement de laine. Au Canada, notre production augmente jusqu'à certain point, et nous visons à une augmentation régulière de production. Durant quelques années, notre récolte moyenne de laine a été de douze millions de livres par année. Nos rapports pour l'année actuelle sont encourageants, mais sans aucun doute, notre production sera très inférieure à nos moyens et aux demandes que l'univers nous fait.

"Les prix élevés pour le mouton, l'agneau et la laine, surtout dans les six ou neuf derniers mois, ont motivé une attention plus grande envers l'élevage du mouton, surtout dans les Provinces maritimes, dans l'Ontario, le Manitoba et l'Alberta. L'augmentation du nombre total des moutons dans tout le Canada se chiffre, cette année, à trois cent mille têtes, ou quinze pour cent."

Comme preuve de la valeur augmentée du mouton et de la laine, en raison de la guerre, les prix suivants sont donnés par M. Arkell:

Laine:—
1914......de 15s à 25s la livre
1917......de 60s à 65s la livre

Mouton, poids vivant:—
1914......de 5s à 7s la livre
1917......de 14s à 18s la livre

— Quelles lettres prendre pour jouer? — D. d



LES OUBLIES

Pourquoi ne pas accorder les mêmes avantages aux réservistes français

Lorsqu'en août 1914, survint la brutale nouvelle de la déclaration de la guerre par l'Allemagne, un frisson d'angoisse secoua les mondes civilisés. Nul n'ignorait que l'armée allemande était une des plus redoutables du monde, mais nul ne soupçonnait ni sa véritable puissance ni les raffinements de sa merveilleuse organisation.

Dans les grands centres du Canada, de grandes foules se formèrent autour des édifices de publicité, lisant avidement les dépêches successives qui parvenaient d'Europe et de New-York. Les yeux restaient figés sur les nombreux tableaux extérieurs dont s'étaient déjà placardés les bâtiments de nos grands quotidiens; et nous, réservistes français, perdus, noyés, parmi cette foule houleuse mais sympathique, restions horrifiés devant cette agression brutale; et dans le calme de nos consciences nous n'eûmes qu'à écouter nos coeurs pour accomplir notre devoir, rien que notre devoir.

Les hordes allemandes foulaient déjà le sol de France, et plus au nord, traitreusement la Belgique dans le but d'atteindre plus rapidement Paris.

Que fera l'Angleterre?

Cependant que, après une courte et décisive délibération elle vint se ranger aux côtés de la France et qu'elle hâte ses préparatifs, et aussi bien avant que le Dominion du Canada ait songé à lever un corps expéditionnaire pour participer à cette guerre mondiale; quelques milliers de réservistes français du Canada étaient déjà en route vers le siège de la lutte. Beaucoup sont arrivés à temps pour prendre part à la pénible retraite de Charleroi, et la grande majorité étaient présents à la première victoire de la Marne.

Ils ont été parmi les pionniers de cette grande guerre qui stoïquement ont supportés les chocs les plus effroyables, pour permettre à l'Angleterre d'abord, au Canada ensuite, d'organiser et d'amener en France leurs divisions héroïques. Et ensuite, pendant plus de quatre ans, sans une heure de relâche ni sans un instant de faiblesse, ils ont combattu côte à côte des armées alliées, pour la sauvegarde de la civilisation et de l'humanité jusqu'à la victoire finale.

Les nombreuses blessures qui balafrent leurs corps et les multiples Croix de Guerre et citations dont ils sont titulaires, prouvent mieux que des mots toute la bravoure, le courage et l'abnégation dont ils ont fait preuve pendant cette guerre géante.

Lorsque le nombre des réservistes français du Canada morts pour la grande cause sera connu, on comprendra mieux leur sublime sacrifice, et nous désirons que dans une pieuse pensée le Canada n'oublie pas que ces morts sont aussi les siens.

Quand enfin, en novembre 1918, eut sonné l'heure de la victoire pour les Alliés vainqueurs, et que pour les survivants de toutes ces batailles épiques arriva le grand jour de la démobilisation, ce fut d'un coeur allègre que tous ces héros s'en revinrent vers leur patrie d'adoption, le Canada. Ils sont tous revenus ivres de liberté, de vie et d'espoir; leur seule et noble ambition étant de se remettre courageusement au travail, afin de faire renaitre de ses ruines leurs foyers détruits par une longue absence de quatre ou cinq ans.

Or, nous voici arrivés sur un point délicat. Celui ayant trait à la gratification française, autrement dit "Indemnité de Démobilisation". Cependant, avant d'entamer cet important sujet, je crois bon de faire connaitre brièvement les conditions pécuniaires dans lesquelles le soldat de France a guerroyé.

Le Poilu a été le soldat le moins payé de la grande guerre. C'est avec l'insignifiante somme de 1 sou par jour qu'il a combattu pendant 1914 et la plus grande partie de 1915. Avec la longueur de la guerre et devant l'irréfutable libéralité avec laquelle les soldats des armées alliées étaient payés, on a augmenté la solde du Poilu, mais nous savons tous avec quelle parcimonie.

Sans chercher à rentrer dans les détails, je crois pouvoir affirmer que la somme totale et moyenne reçue par le soldat de France pendant quatre ans et demi de guerre a été de 600 à 700 francs (soit $120 à $140, cours d'avant-guerre), cette somme comprenant le paiement du carnet de Pécule et de l'indemnité de tranchée. De cette modeste somme nous devons déduire certains frais d'hygiène et autres que le soldat fut obligé de débourser de sa poche tels que cirage, savon à barbe et de toilette, pâte dentifrice, etc.

C'est à cause de l'insuffisance de cette solde qu'est née l'humiliante nécessité pour le Poilu de se voir redevenir grand enfant en acceptant de ses parents, proches parents, ou amis de l'argent de poche pour diverses nécessités ou gâteries. Mais passons outre.

Pour donner au soldat démobilisé le denier qui lui permettra de subsister le laps de temps qui s'écoulera entre sa démobilisation et le jour de sa reprise du travail, et aussi pour pouvoir à son rétablissement, le gouvernement français a voté pour chaque démobilisé: 1o La somme de 250 francs sous le nom de Prime de Démobilisation; 2o Les Primes Supplémentaires de démobilisation, qui sont de 20 francs par mois de présence au front, et de 15 francs par mois de présence dans les divers services de l'arrière.

La presque totalité des démobilisés français du Canada n'ont touché la dite Prime de Démobilisation que plusieurs mois après leur retour dans le Dominion, et certains ne l'ont même pas encore touchée. Quant aux Primes Supplémentaires de démobilisation, un très faible pourcentage seulement les ont touchées.

Que l'on me permette d'ajouter que la somme de 250 francs prime de démobilisation, et les primes supplémentaires totalisées, donnant au grand maximum une somme moyenne de 1,000 francs qui, supposée suffisante en France, devient tout à fait dérisoire pour les démobilisés du Canada et que cette somme perd la moitié de sa valeur au cours actuel du change. La somme de 250 francs n'a donné au change qu'une moyenne de 25 à 30 dollars. Or combien toucherons-nous pour nos Primes Supplémentaires de démobilisation?

Jetons maintenant un coup d'oeil sur les privilèges accordés à nos camarades du Corps Expéditionnaire Canadien.

La solde du soldat canadien a été de $1.10 par jour. De plus, dès sa démobilisation, sous titre de gratification, il a reçu pendant 6 mois consécutifs la somme de 75 ou 100 piastres, selon qu'il fut célibataire ou marié.

Pour mieux saisir la différence, établissons le tableau suivant pour deux soldats restés sous les armes pendant 4 ans et demi, en chiffres approximatifs:

	Solde	Gratifica'n
Français	$120 à $140	$100 à $125
Canadien	$1,782	$450 à $600

Ajoutons de plus que le soldat canadien, selon son cas ou ses désirs, peut bénéficier de certains "*loans*" mis à sa disposition par le gouvernement canadien en vue de son rétablissement dans la vie civile, et que le taux des pensions aux veuves et gratifications aux mutilés est de beaucoup supérieur à celui accordé par la France.

Tout récemment, dans une mesure de justice, le gouvernement canadien a étendu les privilèges accordés à ses soldats à tous les militaires des armées impériales habitant le Canada avant la guerre.

Nous sommes heureux de cette sage décision, mais pourquoi a-t-il oublié de comprendre parmi les bénéficiaires de cette loi, les réservistes français du Canada?

Osera-t-on, maintenant que la guerre est finie, nous reprocher d'avoir servi dans les armées françaises, et nous en faire un grief pour nous priver de notre part du butin?

Membres du Parlement, nous sommes encore et toujours ces mêmes citoyens loyaux du Canada, réscapés de la mort, dont vous êtes venus, en 1917, solliciter le vote jusque dans les tranchées de 1re. ligne. — Ne l'oubliez pas.

Nous espérons que vous daignerez reviser votre décision en faveur du Poilu français du Canada. Nous croyons mériter de notre patrie adoptive un peu d'égard et de justice, car en somme n'avons-nous pas aussi combattu pour elle?

J.-O. CALLEDE.
Winnipeg, 24 janvier 1920.

Prévient l'ulcération de la gorge.—Dès les premiers symptômes du mal de gorge, présage de l'ulcération et de l'inflammation de la gorge, prenez une cuillerée de l'Huile Eclectrique du docteur Thomas. Ajoutez-y un peu de sucre afin de la rendre agréable. Cela supprimera l'irritation et préviendra l'ulcération et l'inflammation qui sont si pénibles. Ceux qui sont sujets à une toux chronique peuvent ainsi s'immuniser.

Achetez la graine de trèfle de bonne heure

La graine de trèfle rouge de première qualité était cotée à $35.55 le minot sur le marché de Toledo, le 6 courant. Les prix de Toronto à cette date dépassaient ceux de Toledo d'environ $3.00 le minot. La graine de trèfle qui serait classée "Prime" sur le marché de Toledo, pourrait être achetée à $38.50 à Toronto et, à cause des conditions du change, être livrée aux Etats-Unis pour approximativement $33.00 le minot, à peu près $2,50 de moins que le prix de Toledo. La situation monétaire, les approvisionnements insuffisants, et une demande plus hâtive aux Etats-Unis, expliqueront les grosses exportations de graine de trèfle.

Le prix de la graine de trèfle rouge a augmenté de près de $11.00 le minot sur le marché de Toledo depuis mai dernier. L'approvisionnement mondial ne sera pas suffisant pour rencontrer les besoins normaux. Dans ces circonstances, les cultivateurs canadiens qui retardent l'achat de leur graine de trèfle rouge jusqu'au temps des semailles seront peut-être incapables d'en obtenir à aucun prix.

Geo.-H. CLARK,
Commissaired es semences.

PROPAGANDE

Liste des brochures, tracts et volumes que l'on peut se procurer au "Comité de Propagande LaVérendrye de l'A.C.J.C.", 39, avenue Provencher, Saint-Boniface:

"ACTION FRANCAISE", MONTREAL

"Almanach de la Langue Française": 1916 .... $ .35
1917 .... $ .15
1918 .... $ .15
1919 .... $ .20
1920 .... $ .20
"Paul-Emile Lamarche": Oeuvre-hommage $1.00
"La mission de l'Université": Mgr G. Gauthier .... $ .10
"Pour l'Action Française": Abbé Lionel Groulx .... $ .10
"Refrains de Chez Nous" .... $ .10
"Si Dollard Revenait": Abbé Lionel Groulx .... $ .10
"La Race Supérieure": R. P. L. Lalande, S.J. .... $ .10
"La Valeur Economique du Français": Léon Lorrain .... $ .10
"Les Rapaillages": Abbé Lionel Groulx: Edition populaire .... $ .25
"La Naissance d'une Race": Abbé Lionel Groulx .... $ .75
"La Langue Gardienne de la Foi": Henri Bourassa .... $ .25
"Pour la Défense de nos Lois Françaises": Antonio Perrault $ .25

SOCIETE SAINT-JEAN-BAPTISTE DE MONTREAL

"Fleurs de Lys": Troisième concours littéraire: 1918 .... $ .60
"Au Pays de l'Erable": Quatrième concours littéraire: 1919 .... $ .50
"Album Lafontaine": Souvenir du 75me anniversaire .... $ .15
"Contes Historiques" en images:
Première série .... $ .15
Deuxième série .... $ .15
Les deux séries en album .... $ .50
"Histoire Acadienne": Abbé Lionel Groulx .... $ .10

"ACTION SOCIALE CATHOLIQUE", QUEBEC

"Almanach de l'Action Sociale Catholique": 1920 .... $ .50
"L'Ecueil Démocratique": Mgr L.-A. Paquet .... $ .10
"L'Eglise Catholique au Canada" $ .10
"Deux Grèves de l'Internationale" $ .05

"LIGUE DE RALLIEMENT FRANCAIS EN AMERIQUE"

"La Langue Française et le Christianisme": Mgr Guertin .... $ .05
"Le Français dans le New-Hampshire": Abbé Henri Beaudé ... $ .05
"Nos Légitimes Aspirations": Abbé Geo. Courchesne .... $ .05

OEUVRE DES TRACTS

"Ecoles Canadiennes-Françaises": R. P. Adélard Dugré, S.J. .... $ .05
"Les Retraites Fermées au Canada": R. P. Lecompte, S.J. .... $ .05
"L'Eglise et l'Organisation Ouvrière": R. P. Archambault, S.J. $ .05
"Police! Police! A l'Ecole les Enfants": B. P. .... $ .05
"Le Mouvement Ouvrier Catholique au Canada": Omer Héroux $ .05
"L'Instruction Obligatoire" .... $ .05
"L'Ecole Obligatoire": Mgr L.-A. Paquet .... $ .05
"Le Bon Journal": R. P. Marion, O.P. .... $ .05
"Le Dr Painchaud": C.-J. Magnan .... $ .05

BROCHURES ET LIVRES ANGLAIS

"Polly Masson": William Henry Moore $1.75
"The Clash": William Henry Moore $1.75
"Bridging the Chasm": Percival Morley $1.35
"Ireland's Case": Seumas MacManus $1.00
"Do the French-Canadians Speak Patois": L.-S. Richard, LL.D. $ .05
"Meeting the French-Canadians Half-Way": C.-E. Holmes .... $ .1[illegible]

DIVERS

"Ecoles Neutres et Programmes Scolaires": Mgr A. Béliveau ... $ .0[illegible]
"L'antidote contre la mauvaise presse": R. P. Bissonnette, O.P. $ .1[illegible]
"La mission Jellicoe": Henri Bourassa .... $ .10
"Choses qui s'en vont": Frère Gilles, O.F.M .... $ .25
"Histoire du Canada": Abbé Adélard Desrosiers et Camille Bertrand $1.50
"Récits Laurentiens": Frère Marie-Victorin, des E. C. Edition reliée et cartonnée .... $ .75
Edition brochée .... $ .60
"2,000 Mots par l'Image": Abbé Etienne Blanchard .... $ .25
"Le Bon Français en Affaires": Abbé Etienne Blanchard .... $ .25
"Jeu de Cartes du Bon Langage":
3me série: Abbé E. Blanchard .. $ .30
4me série: Abbé E. Blanchard .. $ .30
"Les Langues et les Nationalités": Un Sauvage .... $ .25
"Silhouettes Paroissiales": R. P. Louis Lalande, S.J. .... $ .75
"Le Petit Monde": Louis Dupire $ .50
"En veillant avec les Petits de Chez-nous": Abbé J.-G. Gélinas $ .75
"Le Canada Apostolique": Henri Bourassa: Edition de luxe .... $ .50
Edition populaire .... $ .25
"Syndicats Nationaux ou Internationaux?": Henri Bourassa ... $ .10
"Notre Jeunesse": Guy Vanier .. $ .10

Ces brochures seront expédiées franc de port sur réception du montant requis. Strictement payables d'avance. Les chèques devront être fait au pair à Saint-Boniface.

Adressez vos commandes à:
COMITE DE PROPAGANDE
LaVERENDRYE DE L'A.C.J.C.
39 Avenue Provencher,
Saint-Boniface, Man.

AVIS EST, PAR LA PRESENTE donné qu'à la prochaine session du parlement du Canada nous requièrerons un acte incorporant une société de chemins de fer et de navigation, pour le bien général du pays, sous le nom de "THE NORTH-WEST ROUTE, LIMITED", avec pouvoir de construire et de maintenir en opération une voie ferrée de l'extrémité ouest du lac Baker en une direction nord-ouest jusqu'à l'extrémité est du lac Schultz, et de la jonction des rivières Hanbury et Thelon en une direction ouest et sud-ouest jusqu'à l'extrémité est du lac du Grand Esclave; ou, dans l'alternative, de la dite jonction des rivières Hanbury et Thelon en une direction ouest jusqu'à l'extrémité nord-est du lac Artillery, et de l'extrémité sud-ouest du lac Artillery en une direction sud-ouest jusqu'à l'extrémité est du lac du Grand Esclave, avec pouvoir de se faire payer l'expédition de messages par ses lignes téléphoniques ou télégraphiques, de développer et de disposer de l'énergie électrique ou autre et d'en tirer des revenus, de creuser et d'améliorer la rivière Thelon, d'organiser et de faire fonctionner des navires à vapeur ou autres, de construire des quais, des cale-sèches, des élévateurs, des entrepôts, etc., de conclure des ententes avec d'autres compagnies et pour autres fins incidentes.

Fait à Ottawa, ce 31me jour de janvier, 1920.

SMELLIE & LEWIS,
Procureurs des requérants.

COURS DU GRAIN

Cote fournie par le Comptoir Agricole

LUNDI, LE 23 FEVRIER

BLE

No 1 Nord déchargé	$2.15
No 2 Nord déchargé	2.12
No 3 Nord déchargé	2.08
No 4 Spécial	2.02
No 5 Spécial	1.81
No 6 Spécial	1.81
Track	2.15
Rejeté No 1	2.04
Rejeté No 2	2.01
Rejeté No 3	1.96
"Smutty" No 1	2.06
"Smutty" No 2	2.03
"Smutty" No 3	1.99
"Criblures"	21.00

AVOINE

No 2 C. W., déchargé	$ .94½
No 3 C. W.	.90½
Fourrage, Extra	.90½
Fourrage 1	.89½
Fourrage 2	.88½
Rejeté	.84½
Track	.93½

ORGE

No 3 C. W.	$1.68
No 4 C. W.	1.42
Rejeté	—

LIN

No 1 C. W., déchargé	$5.16½
No 2 C. W.	4.91½
No 3 C. W.	4.56½
Rejeté	4.56
Track	4.96½

SEIGLE

2 C. W.	$1.65⅜
Tough 2 C. W.	1.53⅜
Rejeté 1	1.53⅜
Rejeté 2	1.51⅜

"Déchargé" veut dire déchargé à l'élévateur terminus à Fort William et Port Arthur.

La cote pour le grain "tough", "rejeté", "smutty" est pour ce grain déchargé.

BETAIL

SAMEDI, LE 21 FEVRIER

"Steers."—	
Excellent	$11.00 à $12.00
Bons	$9.00 à $10.50
Moyens	$7.50 à $8.50
"Feeders" et "Steers".—	
De choix	$9.50 à $10.50
Bons	$8.00 à $9.50
"Stockers", "Steers" et taures.—	
De choix	$6.00 à $7.50
Excellents	$5.25 à $6.50
"Bulls".—	
Excellents	$7.00 à $8.35
Ordinaires	$5.00 à $6.00
"Oxen".—	
De choix	$8.00 à $9.00
Bons	$6.00 à $7.50
Moyens	$5.00 à $5.75
Taures: De boucherie.—	
Excellentes	$9.50 à $10.50
De choix	$7.25 à $9.00
Veaux.—	
Légers. De choix	$14.00 à $16.00
Lourds. De choix	$9.00—$9.00
Ordinaires	$5.50 à $6.50
Cochons.—	
Choix	$18.50—$18.50
Lourds	$16.50—$16.50
Truies	$14.50—$14.50
Légers	$14.00—$14.50
Vaches.—	
De choix	$9.50 à $10.26
Bonnes	$7.75 à $9.50
Moyennes	$6.50 à $7.00
"Canners"	$4.50 à $5.50

PRODUITS

Prix du gros

Oeufs.—	
Du "jobber" au detailleur—	
Cartons	$ .68—$ .70
Libres	$ .52—$ .59
Beurre.—	
Crèmerie. Au détailleur	$ .68—$ .69
De ferme. Aux cultivateurs	$ .44—.45
Légumes.—	
Patates. Lot de 10 minots	$2.25
Navets. Le cent	$2.50
Carottes. Le cent	$4.00
Betteraves. Le cent	$3.00
Choux. Le cent	$4.00
Oignons du Manitoba	$5.00
Oignons. Col.-Brit. Le cent	$6.00
Pommes. Col.-Brit.	$3.50

Farine—

Conformément à l'arrêté gouvernemental. Comptant aux marchands de la ville.

Five Roses. Sac de 98 liv.	$6.47½
Five Roses. 2 sacs de 49 liv.	$6.57½
Five Roses. 4 sacs de 24 liv.	$6.67½
Purity. Sac de 98 livres.	$6.47½
Purity. 2 sacs de 49 livres.	$6.57½
Purity. 4 sacs de 24 livres	6.67½
Royal Household. Sac 98 liv.	$6.47½
Royal Household. 2 sacs de 49	$6.57½
Royal Household. 4 sacs de 24	$6.67½
Maple Leaf. Sac de 98 liv.	$6.47½
Maple Leaf. 2 sacs de 49 liv.	$6.57½
Maple Leaf. 4 sacs de 24 liv.	$6.67½
Farine de seigle—	
Seigle blanc, 98 livres	$4.75
"Straight", 98 livres	$4.36
Seigle brun, 98 livres	$3.50
Gruau de seigle, 98 livres	$3.75

Alimentation—

	Son	Gru
Winnipeg	$47.00	$39.00

(Domestique, f.o.b. Winnipeg.)

"Red Top" No 1	$24.00
"Red Top" No 2	$22.00
No 1 "Upland"	$22.00
No 2 "Upland"	$20.00
No 1 "Timothy"	$30.00
No 2 "Timothy"	$28.00

Peaux.—

No 1. Vertes et salées. Vaches et taureaux. Toutes pesanteurs	$ .27
No 1. Vertes et salées. "Bulls"	.22
Vaches et taureaux. Vertes et salées. Marque au côté	.20
Peaux No 2. 1 sou de moins la livre.	
Peaux vertes gelées. 2 sous de moins la livre.	
No 1. Veau. Vertes et salées	$ .40
No 1. Vertes et salées. Jeunes veaux (kips) 15 à 25 liv. Comme les peaux.	
"Deacons". Moins 8 livres. Très jeunes veaux ou mort-nés	$1 à $1.50
Peaux de cheval. Vertes et salées. Chaque	$7.00 à $8.00
Peaux séchées.—	
Bouchers	$ .35—$ .37
Epizootiques et "fallon"	.25— .30
Peaux salées séchées. Toutes les pesanteurs	.28— .30
Peaux de chevaux et mules	2.00— 5.00
Suif.—	
No 1	$ .09
No 2	.08
Gras	.05

SACRE-COEUR

Soirée du mardi gras

Quel magnifique succès pour la Saint-Jean-Baptiste que la partie de cartes de la semaine dernière. Nos vives et sincères félicitations. C'était la dernière de la série et elle tombait justement le mardi gras, coïncidence qui se prêtait bien à en faire une soirée hors de l'ordinaire. Il semblait que les Canadiens-français de Winnipeg et de Saint-Boniface s'étaient donné la main pour fêter le mardi gras en famille cette année. Car un grand nombre de compatriotes de Saint-Boniface nous ont honoré de leur présence, et nous leur sommes très reconnaissant pour ce fraternel concours. Notre modeste salle était plus que comble. Elle débordait de cette foule. Ce fut, paraît-il, la plus nombreuse assistance obtenue en pareille circonstance. Ce fut une véritable prise d'assaut. Tables, sièges, cartes, tout fut enlevé d'un seul temps. Et quelle franche gaieté dans ce rassemblement! Nous croyons que tous ceux qui ont assisté à cette fête en garderont un bon souvenir et le désir d'autres réunions semblables lorsque l'occasion s'en présentera.

Au programme d'amusements, Mme Thomassin, s'accompagnant elle-même au piano, nous chanta: "O! rendez-moi mon coeur", et en rappel: "Le drapeau français", une jolie romance et un beau chant patriotique très bien rendus de la belle voix qu'on lui connaît. Mme Thomassin eut l'honneur de forts applaudissements bien mérités.

Ensuite vint un "Impromptu de Mardi-Gras", petite comédie-bouffe en un acte, sept scènes et neuf personnages, nous représentant une petite scène militaire; une naïve recrue percevant les premières expériences de sa nouvelle profession. L'arrivée de Ladébauche qui s'en vient passer le Mardi-Gras à Winnipeg après un voyage mouvementé. Dialogue avec Catherine, agrémenté d'arguments piquants et d'expressions *canayennes*. Puis l'entrée en scène de deux photographes ambulants... experts du métier.

Voici les noms des acteurs de cette petite comédie: Ladébauche, L.-P. Thibault; Catherine, J. Boucher; Gaston et Marcel, photographes ambulants, P. Olivier et Geo. Pélissier; Un colonel, C. Sainte-Marie; Un sergent, P. Olivier; Un soldat, Geo. Pélissier; deux gamins, B. Léveillé et J. Prud'homme.

Nous ne voulons pas prendre la responsabilité de dire que les rôles ont été rendus tels que le texte. Des mots ont été substitués ou retranchés, des phrases quelque peu défigurées; mais si l'on considère que cette petite pièce a été écrite, apprise et jouée dans l'espace de cinq jours, c'est-à-dire du jeudi au mardi suivant, et que les rôles n'ont été distribués que le vendredi soir, et l'un même que le dimanche matin, l'on doit avouer que nos acteurs se sont très bien tirés d'affaire, et ont su faire rire leur auditoire.

C'est un bon mérite pour nos jeunes amateurs, et nous devons en juger que nous avons parmi les nôtres du Sacré-Coeur, de jeunes talents susceptibles de culture. Et certainement avec un peu d'entraînement, ils pourraient arriver à quelque chose de bien et nous procurer de sains amusements. C'est ce que l'assistance a reconnu par ses nombreux applaudissements. Merci à nos jeunes acteurs que nous encourageons à continuer en cherchant toujours à faire de mieux en mieux.

Enfin, M. Georges Lévesque, de Saint-Boniface, qui avait bien voulu se rendre à notre invitation, nous égaya de ses chansons. Avec la facilité d'improvisation qui nous est bien connue, il fit passer au crible lyrique tous les officiers de la Saint-Jean-Baptiste sans en laisser échapper un seul. M. Lévesque fut vivement applaudi, et en rappel chanta une chaleureuse invitation aux paroissiens du Sacré-Coeur de s'unir à leurs frères de Saint-Boniface dans leurs soirées d'amusements. Remerciements à M. Lévesque pour son concours au succès de notre fête.

Il ne faut pas oublier non plus M. Lavoie, qui causa presqu'une sensation par son apparition soudaine sur la scène, en costume chinois, comme tombé directement du céleste Empire pour être témoin de nos mardis gras canadiens.

Nous regrettons cependant que le dévoué président de la Saint-Jean-Baptiste, M. Arsenault, ont été si occupés pendant cette soirée, qu'il avait charge de présider, qu'il n'ait eu le temps d'adreser la parole à l'auditoire dans une allocution qu'il devait donner sur le travail accompli par la Saint-Jean-Baptiste de Winnipeg. Nous espérons que ce n'est que partie remise.

Après le programme d'amusements, vinrent les rafraîchissements qui étaient en abondance et d'un service bien organisé, et dont tout le mérite en revient aux Dames de Ste-Anne qui, à l'invitation de la St-Jean-Baptiste, avaient bien voulu s'en charger.

Après les rafraîchissements eut lieu la distribution des prix, qui donna le résultat suivant: 1er prix des dames, gagné par Mme Olivine Godard; prix de consolation des dames, Mlle Blanche Thibault, 1er prix des hommes, M. J.-T. Burns; prix de consolation des hommes, M. Henri Bédard. Tous les prix de cette partie furent donnés par la Saint-Jean-Baptiste.

Les deux prix de série, de $5 en or chacun, furent généreusement donnés par M. Ernest Guertin. Ils furent gagnés: Prix de série des dames, Mme Lebleu; prix de série des hommes, M. E. Montcalm.

Le tirage du dindon, qui eut lieu ensuite, fut un succès. Il rapporta à lui seul la jolie somme de $29. M. Josaphat Couture, de Saint-Boniface, en fut l'heureux gagnant.

Il était près de minuit quand ce joyeux rassemblement se dispersa, et un "Au revoir, au prochain mardi gras" semblait flotter dans l'air.

La partie de cartes de mardi prochain, le 2 mars, sera donnée par les Enfants de Marie. Qu'on y viennen en foule.

* * *

Retraite

Si les Canadiens-français savent bien s'amuser quand le temps est au délassement, ils n'oublient pas pour cela le côté sérieux de la vie. Et le lendemain, Mercredi des Cendres, tout était rentré dans l'ordre. Et par un frappant contraste des vicissitudes de la vie, le R. P. Emard, O.M.I., commença à nous faire une retraite et nous entretenir des vérités éternelles. Les plaisirs éphémères étaient passés, et le temps était à la prière et au recueillement.

Elle ne fut pas longue, cette retraite: du Mercredi des Cendres au dimanche. Mais notre savant prédicateur sut suppléer au temps par un style concis et une logique serrée. L'effet des mots ne se perdait pas dans de longs détours. Le sermon de clôture fut à la fois une belle exhortation à la persévérance dans le bien et très édifiant par les anecdotes qu'il y sema.

De même que la relaxation est parfois nécessaire au corps pour mieux le préparer à un grand effort ou à un travail pénible, de même en est-il de l'esprit qui acquiert dans les sains amusements un surcroît d'impulsion pour les actions dont doit bénéficier l'âme. Un arc toujours tendu perd de sa force.

Cette retraite, prêchée au lendemain d'un jour d'amusement, aura pour effet, espérons-le, de nous intéresser davantage aux choses spirituelles, de nous attacher plus fermement à notre belle et sainte religion en nous portant à la pratique des vertus qu'elle nous enseigne; au dévouement envers nos oeuvres paroissiales; dans une fraternelle union de nos efforts pour le progrès de notre paroisse du Sacré-Coeur, et l'affermissement de notre groupe national dans Winnipeg.

* * *

Un cercle dramatique dans notre paroisse

Il nous fait plaisir d'annoncer qu'il vient de se former dans notre paroisse un cercle dramatique. Le but de cette organisation est de développer chez les jeunes le talent oratoire et déclamatoire, et en général tout ce qui touche à la littérature. De préparer et de donner des soirées, des représentations dramatiques et musicales. En plus de cela, son but est aussi de développer le goût musical chez les nôtres en favorisant l'étude de la musique, formation d'un orchestre, etc., ce qui serait en même temps d'un grand secours à la section dramatique en bien des circonstances. Puis enfin encourager l'étude de l'histoire, en formant ces différentes sections en espèce de cercles d'étude. Résumons en trois mots le champ d'action de ce cercle: littérature, musique, histoire.

Cette organisation, comme ses organisations-soeurs, travaillera au soutien de ce qui nous est cher à tous, notre école, pourvoyant ainsi à l'avenir intellectuel et moral de nos enfants et à la sauvegarde de notre langue. Elle travaillera aussi au développement de notre paroisse et au groupement de tous les Canadiens-français de Winnipeg.

Cette nouvelle société devrait être d'un intérêt tout particulier pour tous les hommes de la paroisse. Nous avons besoin des jeunes pour prendre une part active, surtout dans la préparation des pièces à jouer; et aussi des hommes plus âgés pour aider de leur influence, leur expérience et leurs bons conseils, au bon fonctionnement et au maintien de cette organisation qui doit être permanente.

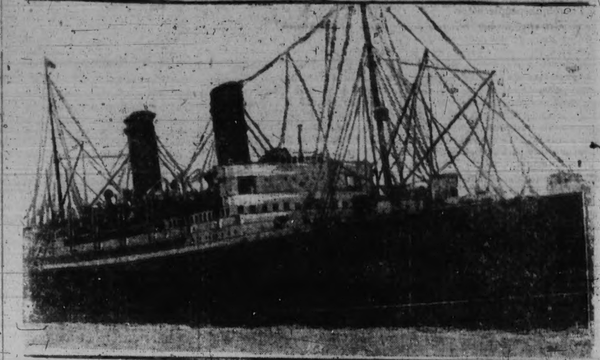
C'est pourquoi nous invitons tous les hommes de la paroisse du Sacré-Coeur, c'est-à-dire tous les Canadiens-français de Winnipeg, et nous les pressons de venir assister à une assemblée générale qui sera tenue dans la salle paroissiale dimanche prochain, le 29, à 3 h. de l'après-midi, où de plus amples informations seront données sur l'organisation et le fonctionnement de ce Cercle.

Donc que tous les hommes de bonne volonté répondent à notre appel et n'oubient pas l'assemblée de dimanche prochain, le 29 février.

Le R. P. Emard, O.M.I., prédicateur de notre retraite, est parti pour International Falls, où il doit prêcher une autre retraite.

Un Géant de l'Atlantique

Les états de service de l'"Empress of France"



L'"Empress of France"

La compagnie de navigation Canadian Pacific Ocean Services Ltd. a célébré au commencement du mois dernier, le retour de l'"Empress of France" dans le service du nord de l'Atlantique. La remise de ce paquebot géant à ses propriétaires, par l'Amirauté anglaise qui s'en était servie durant toute la durée des hostilités, était un événement d'une trop grande importance pour qu'on le laissât passer inaperçu, aussi les officiels de la C.P.O.S. avaient-il voulu commémorer le premier voyage de l' "Empress of France" à Québec depuis l'armistice, en organisant une petite fête à laquelle furent invités des représentants des journaux de Québec et de Montréal de même qu'un groupe de représentants de la compagnie.

La compagnie avait tenu à célébrer l'événement, d'autant plus que l' "Empress of France," l'ancien "Alsatian," de la ligne Allan, a été à l'honneur et à la peine durant la guerre. L'"Alsatian" a quitté Québec juste avant la déclaration des hostilités. Rendu en Angleterre, il a été réquisitionné par l'Amirauté, armé de huit canons de six pouces et attaché à la 10ème escadre du Nord de l'Atlantique, à partir du 15 août 1914. En décembre 1914, l'"Alsatian" est devenu navire-amiral et c'est comme tel qu'il a achevé la guerre en novembre 1918. Quelques mois après, il était envoyé aux chantiers maritimes Beardmore and Co., de Glasgow, où il a été remis à neuf. Rebaptisé du nom d'"Empress of France," il remplacera dans le service l'"Empress of Ireland" dont on se rappelle le tragique destin.

Durant la guerre, l'escadre du nord de l'Atlantique, dont l'"Alsatian" ou "Empress of France," était le navire-amiral, a visité environ quinze mille navires pour s'assurer s'ils ne transportaient pas de la contrebande de guerre. Cette escadre a été tour à tour commandée par le vice-amiral sir Dudley de Coin, l'amiral sir Reginald Tupper, le vice-amiral Keighley Pearl.

L'"Empress of France" est maintenant commandé par le capitaine Cook. Ses officiers sont: H. L. White, A. Frear, O.S.O., H. Wilson, O.S.O. R. Green, A. W. Gaade et R. Stewart. Tous ont fait du service à bord du navire pendant la guerre et plusieurs sont décorés.

Le capitaine Cook qui a charge du navire

Le lieutenant Stewart, décoré de la Croix Victoria et du D. S. O, pour avoir commandé un de ces mystérieux navires recouverts d'un faux pont, qui donnaient la chasse aux sous-marins, est l'un des officiers les plus distingués de la flotte marchande britannique.

L'"Empress of France" est un paquebot de 18,000 tonnes à deux cheminées et à plusieurs turbines. C'est le plus gros et le plus rapide de la route nord de l'Atlantique. Il a un équipage de 498 hommes. Tout l'intérieur avait été modifié lorsque le vapeur a été transformé en navire auxiliaire. La visite à bord a montré que le paquebot a recouvré son luxe sobre et de bon goût et son confort d'auparavant. L'"Empress of France" qui a été armé de gros canons durant les hostilités porte des cicatrices de ses années de services. Il est le plus gros des paquebots de la Canadian Pacific Ocean Services Ltd., mesurant 600 pieds de long et [illegible] de largeur au milieu. Il peut porter une forte cargaison et un grand nombre de passagers: à son premier voyage à Québec le 5 octobre dernier il avait une liste de 1780 passagers et à son second, le 28 du même mois, il en portait [illegible] avec 1380 tonnes de cargaison.

L'"Empress of France" va désormais traverser régulièrement entre Liverpool et Québec durant la saison d'été et entre Liverpool et St-Jean, N.-B. durant l'hiver. Le paquebot accomplira bientôt son troisième voyage au Canada.



Conférence de M. Ernest Cyr

Monseigneur Taché

(Suite et fin)

Les Ministres affirmaient que *c'était l'intention de Sa Majesté d'accorder l'amnistie et qu'ils se chargeraient eux-mêmes de la faire proclamer; que cette amnistie serait de fait proclamée après la passation de l'Acte de Manitoba.* Quel fut l'étonnement et les angoisses qui assaillirent l'âme si tendre de Mgr Taché lorsqu'il vit le chef de l'insurrection Louis Riel, et son lieutenant, arrêtés pour crime de trahison. Mgr Taché réclama l'accomplissement des promesses ministérielles, mais en vain. Qu'on me pardonne la comparaison: les promesses les plus sacrées furent considérées comme des chiffons de papier, bien avant que la brutalité allemande les eut scellées dans le sang de l'héroïque peuple belge.

Le chef de l'insurrection fut banni pour cinq ans. Poursuivi, traqué comme une bête fauve, Riel dit un jour à ses amis: "*Si jamais on force encore les Métis à prendre les armes, ils se méfieront cette fois des promesses qu'on pourrait leur faire, et ils sauront prendre les moyens de se protéger eux-mêmes.*"

Ces paroles étaient les signes avant-coureurs de la seconde rébellion métisse, en 1885. En butte aux mauvais traitements et aux injustices, leurs droits méconnus et leurs propriétés menacées, ils prirent les armes une seconde fois, et le sombre drame de Régina fut consommé.

Ce fut dans les heures matinales d'un sombre jour d'automne (16 novembre 1885) que Louis Riel monta sur le gibet pour y expier le crime d'avoir trop aimé son pays. Ses funérailles avaient attiré une foule nombreuse. J'en fus un des témoins attristés et, on me permettra bien de citer ce que j'écrivais alors à cette occasion:

"C'est dans la pieuse et modeste cathédrale de Saint-Boniface.

"Quelques instants auparavant, les cloches avaient vibré pour annoncer aux fidèles qu'une âme venait de laisser sa dépouille mortelle pour paraître devant son Créateur.

"La tourmente avait depuis quelque temps renversé et brisé bien des existences dans sa course furieuse. Un peuple en démence montait sur le sombre et hideux échafaud dressé dans les lointaines prairies du Nord-Ouest. Les rafales tumultueuses avaient aussi semé sur leur passage grand nombre de veuves et d'orphelins. L'exécuteur des hautes oeuvres venait d'accomplir sa tâche, et l'âme de Louis Riel avait déjà comparu au tribunal de Dieu.

"Douze vaillants Métis, au torse vigoureux, portent le chef sur leurs épaules et pénètrent dans le lieu saint. Le cercueil est placé sur un catafalque. L'orgue fait entendre ses notes plaintives, et les chants majestueux de la mort font vibrer leurs tristes accents dans la voûte de l'humble cathédrale. L'église est remplie de fidèles qui viennent prier pour le repos de l'âme du mort. On voit au choeur un grand nombre de prêtres; de vieux missionnaires blanchis sous la croix du Christ viennent prier sur la tombe qui bientôt va se fermer. Dominant tout cela, le grand archevêque missionnaire est là, courbé sous les voûtes du saint lieu, offrant à Dieu la coupe d'amertume qu'il lui a fallu boire jusqu'à la lie dans les tristes et déplorables événements du Nord-Ouest. "Libera nos de ore leonis", ces paroles viennent d'être chantées; le moment est arrivé où le prêtre à l'autel va élever la Sainte Hostie, au premier coup de l'élévation les fronts se courbent; seul, près de moi, un homme que je sais être un orangiste, reste assis. Je le plains; au deuxième coup, même position, mais comme le troisième coup frappait, cet homme fut comme saisi par un courant électrique et ploya sur ses genoux en courbant le front.

"La majesté du lieu saint et la grandeur de la cérémonie des morts avaient pu courber une tête qui, avant d'entrer dans cette église, demandait comme ses frères orangistes la mort de tout ce qui est catholique et français. Les circulaires menaçantes qui avaient été distribuées la veille par les orangistes n'eurent aucun résultat. La cathédrale de Saint-Boniface est restée debout, et porte encore fièrement son clocher où ses cloches reposent en attendant le prochain mort. Le corps de Louis Riel est demeuré dans la tombe à l'ombre du clocher natal; et les Français du Manitoba, comme le roseau après la tempête, ont relevé la tête. Ils caressent le doux espoir qu'un jour, grâce à la sève féconde de l'arbre national, ils deviendront le robuste chêne, que ne pourront briser les tempêtes.

"Pour moi, le spectacle funèbre auquel j'ai assisté a fait trembler une larme à ma paupière. Cette touchante cérémonie n'a été qu'un radieux coucher de soleil, succédant à des orages vaincus, et à des nuages dispersés, car c'était l'âme d'un héros chrétien qui venait de s'envoler vers les sphères éternelles."

Vous voudrez bien me pardonner cette longue citation. Ecrite il y a trente-quatre ans, elle éveille encore en moi des souvenirs émus.

On comprendra facilement ce que dut souffrir Mgr Taché, lui dont la grande âme était ouverte à toutes les misères humaines. Profondément patriote, aimant son pays d'un amour inaltérable, il aurait voulu grouper dans le Nord-Ouest Canadien un peuple français et catholique afin d'en faire l'avant-garde de la nationalité canadienne-française dans l'Amérique du Nord. Le grand prélat venait d'être frappé au coeur. Ecoutez ce qu'il écrivait dans une brochure exposant "*La Situation*":

"Il me serait bien impossible d'exprimer les douloureuses émotions, les cruelles angoisses, les regrets amers que j'ai éprouvés depuis un an. Obligé par ma position de maintenir un calme apparent que tout bannissait de ma pensée, gardant le silence lorsqu'il y aurait tant à dire, confiant dans un remède qui aurait peut-être eu son efficacité, mais qu'il m'était impossible d'appliquer, acceptant sans hésitation les imprescriptibles exigences du devoir et ne pouvant chasser de mon coeur les affectueuses sympathies de toute ma vie, craignant à chaque instant des complications dont les autorités elles-mêmes ne paraissaient pas se préoccuper [illegible] à deux doigts de se produire et qui auraient entraîné le pays tout entier dans une ruine complète, ignorant les moyens matériels qui pouvaient être mis à contribution [illegible] quelques centaines de carabines et quelques milliers de cartouches pouvaient consommer notre [illegible], j'ai souffert plus que je ne puis le dire. Non, le public ne saura jamais ce que j'ai enduré, ni quelles [illegible]."

Dans la même brochure il répond d'une manière [illegible] aux préjugés de la population anglaise contre nous:

"Nos compatriotes d'origine anglaise", écrit-il, "[illegible] souvent comme si nous n'étions pas capables de posséder les [illegible] qu'un peu [illegible] origine française. Or cette origine française est assez noble pour que ceux qui ne la partagent pas doivent la respecter. Nous pouvons nous consoler à la pensée que ceux qui nous vilipendent tant ne nous connaissent point. Forçons ceux-là mêmes qui ne parlent pas notre langue—malheureusement pour eux et pour nous, ils sont trop nombreux!—forçons-les à étudier l'histoire du Canada, non seulement l'époque héroïque du régime français, mais aussi l'époque postérieure à la conquête. Notre histoire est toute enrichie de faits honorables pour nous; aucun Anglais de bon sens ne peut étudier cette histoire sans voir se dissiper au moins une partie des préjugés que lui et les siens caressent avec complaisance."

Quelle douceur d'expression dans ces quelques lignes qu'il écrivait pour revendiquer nos droits à l'existence dans ce pays. Comme il savait s'élever au-dessus des emportements que suggèrent les insultes constantes de gens qui, bien souvent, pèchent par ignorance, plutôt que par malice. Son âme d'apôtre était inaccessible aux passions, si ce n'est celle du salut des âmes. Il avait au suprême degré la fierté de sa race et la suggestion qu'il fait de l'étude de l'histoire du Canada à ceux qui nous diffament était un rude coup à leur porter. Puis, s'adressant à ses compatriotes canadiens-français:

"Avant de prendre congé de vous, encore un mot qui, bien sûr, ira à vos sympathies comme aux miennes. Sans doute qu'il ne nous est pas possible de rendre la vie aux morts; mais il peut être possible de rendre la liberté aux prisonniers. Demandons grâce pour les pauvres sauvages qui ont pris part à ce mouvement insurrectionnel, sans tremper leurs mains dans le sang des victimes du meurtre ou de l'assassinat. Je crois pouvoir assurer que cet acte de clémence, au lieu de provoquer des divergences d'opinion, rencontrera l'assentiment des hommes raisonnables de toutes les nationalités et de toutes les croyances."

Ces lignes sont bien celles d'un homme d'Etat, conscient des responsabilités que doivent assumer les gouvernements et de l'esprit de justice qui doit les animer.

Mais Dieu, qui avait accepté l'immolation du jeune missionnaire encore au printemps de la vie, réservait à l'illustre archevêque d'autres épreuves. En 1890, cinq ans après l'insurrection métisse, le Parlement du Manitoba adopta une loi abolissant l'usage de la langue française dans les plaidoyers et procédures des cours de justice de la province de Manitoba, décrétant que les actes adoptés par la législature manitobaine ne seraient imprimés et publiés que dans la langue anglaise, et supprimant les écoles catholiques dans la province.

Hélas! cette suprême épreuve devait être la dernière pour lui. Mgr Taché fit tout ce qu'il était humainement possible pour empêcher la consommation de cette injustice flagrante. Dans une véhémente protestation, il invoqua les lois constitutionnelles du Canada et du Manitoba, les négociations qui avaient eu lieu en 1870 et les déclarations et promesses faites par les membres du gouvernement canadien aux représentants des Métis; mais comme en 1870 et 1885 on resta sourd à sa voix.

Le gouvernement du Manitoba, qui avait escaladé le pouvoir sous de fausses représentations, ayant solennellement promis que les droits des Canadiens-français à leurs écoles séparées ainsi qu'à l'usage de leur langue seraient sauvegardés, viola honteusement ses promesses. Après avoir publié de nombreux mémoires et fait une campagne de presse inlassable, des voix éloquentes se firent entendre au parlement du Canada comme à la Législature du Manitoba.

Ceux qui ont vécu cette époque tourmentée se rappellent encore avec quelle éloquence le jeune et brillant ministre canadien-français, l'hon. M. Prendergast, revendiqua les droits imprescriptibles que l'on voulait nous enlever. Pendant trois heures, ce dernier, qui fut le bras droit de Mgr Taché dans cette lutte inoubliable, tint la députation suspendue à ses lèvres. Sa chaude éloquence ajoutée à la science constitutionnelle qu'il apporta à la discussion de cette séance mémorable, lui attira les applaudissements de tous, sans cependant convaincre la majorité de la Chambre. Le jeune ministre, qui à la demande même de Mgr Taché, était entré dans le nouveau gouvernement, n'hésita pas à remettre son portefeuille à ses collègues. L'hon. M. Prendergast, aujourd'hui juge de la Cour du Banc du Roi dont il est une des figures les plus marquantes, me pardonnera cette indiscrétion. Le souci de la vérité historique m'en faisait un devoir, et entre sa modestie bien connue, j'ai choisi ce dernier.

Après avoir subi, sans succès, l'épreuve devant les tribunaux du Canada, la cause des catholiques fut portée au Conseil Privé, qui décida à son tour que la loi adoptée par le Parlement du Manitoba n'était pas inconstitutionnelle, et les catholiques du Nord-Ouest furent déboutés des fins de leur action.

Le coup fut mortel pour Mgr Taché. Miné par une maladie cruelle dont il souffrait depuis de nombreuses années, ainsi que par le travail, les démarches épuisantes qu'il dut faire dans cette lutte pour nos droits, devaient le conduire au tombeau. Comme son illustre prédécesseur, Mgr Provencher, il mourut sur le sillon.

Il avait préparé les fêtes qui devaient avoir lieu le 21 juin 1894, pour célébrer le cinquantenaire de l'arrivée des Soeurs Grises à la Rivière Rouge. Il devait même prononcer le sermon de circonstance à cette occasion. Il mourut le lendemain, 22 juin 1894, à l'âge de 71 ans.

Ce fut un deuil général dans tout le pays; des foules nombreuses vinrent de tous côtés pour contempler une dernière fois les restes de celui qui fut le champion irréductible de nos droits religieux et nationaux. D'imposantes funérailles eurent lieu. Mgr Duhamel, archevêque d'Ottawa, fit son oraison funèbre en anglais; mais il était réservé à son ancien compagnon d'armes, Mgr Laflèche, de proclamer ses grandes vertus et les admirables leçons que ses cinquante années d'apostolat laissaient après lui. Le grand orateur sacré que fut Mgr Laflèche se surpassa dans cette circonstance, si bien qu'un journal anglais de Winnipeg le comparait à un ancien prophète.

Mgr Taché venait à peine de disparaître qu'un astre nouveau montait lentement au ciel de notre patrie pour y entretenir la lumière de la foi et éclairer de ses rayons bienfaisants l'âme de son peuple. Comme son Divin Fondateur, l'Eglise ne meurt pas. Dix-neuf siècles d'existence sont là pour affirmer sa stabilité et l'invariabilité de ses doctrines. Monseigneur Langevin, de vénérée mémoire, Oblat de Marie Immaculée lui aussi, alla conserver le dépôt que le glorieux disparu lui avait confié et entrer dans l'arène où, gladiateur intrépide, il allait lutter sans relâche pour la revendication des droits de ceux qui lui étaient confiés.

Mesdames et Messieurs, il y a un siècle à peine que commença cette croisade pour la conquête des âmes dans cette partie reculée de l'Amérique du Nord. Bien des assauts ont été livrés depuis, pour enrayer le mouvement religieux dans ce pays. Le rameau détaché du vieux tronc catholique a conservé toute sa verdeur. Nos aspirations nationales, dans ce qu'elles ont de plus noble et de plus grand, se sont affermies en passant par le creuset des tourmentes anti-religieuses et nationales. Sans illusions comme sans défaillances, nous avons maintenu nos positions, et nous pouvons dire aujourd'hui que dans ce pays comme, d'ailleurs, dans le monde entier, jamais le grand arbre qui du Calvaire jusqu'à nous n'a cessé d'ombrager et de vivifier les générations qui passent, n'a eu des rejetons aussi nombreux et des branches aussi vertes.

En nous enlevant le contrôle de l'éducation de nos enfants et l'usage de notre langue, nos adversaires ont cru un moment que nous nous soumetterions passivement à cette violation de nos droits les plus sacrés. Mais non! Nous sommes restés debout. La fierté de la race et le sang généreux qui coule dans nos veines font que nous ne sommes pas de ceux qui se couchent sous le fouet de prétendus maîtres arbitraires et cruels.

Il est évident, et nos persécuteurs l'ont compris, l'usage de la langue est la sauvegarde de la foi. L'histoire est remplie de faits qui nous démontrent que chaque fois que l'on a voulu asservir les peuples, l'abolition de la langue maternelle a été l'arme la plus dangereuse contre ces derniers. Depuis 1890, année fatale s'il en fut, nous avons lutté vaillamment. Contre toutes les forces de l'assimilation, nous avons offert la résistance forte et élastique de fascines contre lesquelles l'océan se brise, alors qu'il aurait emporté des digues de granit.

On a dit du diable qu'il était tout à la fois lion et fourmi, lion pour ceux qui ne sont en face de lui que fourmis; fourmi pour ceux qui ont le courage de se poser comme lion en sa présence. Soyons de ces derniers. Aimons et cultivons notre belle langue; ne craignons pas de faire entendre ses accents harmonieux aux oreilles peu habituées à l'harmonie. Comme le disait si bien l'illustre prélat, Mgr Taché "*Forçons ceux qui nous vilipendent à étudier l'histoire du Canada.*" Faisons affaire autant que possible là où on parle français; n'ayons crainte que l'on refuse notre argent. Faisons nôtre ce dicton fameux de Frédéric Mistral, le grand poète provençal: "*Qui tient sa langue, tient la clé qui de ses chaînes le délivre.*" Que notre langue soit donc, en tout, partout et toujours, l'objet de nos plus grandes sollicitudes. Par ces moyens, qui ne sont pas aussi naïfs et futiles qu'on pourrait le croire, nous aurons bientôt fait de nous faire respecter.

Vous voudrez bien me pardonner cette digression. Elle ressort en quelque sorte des grandes leçons et des nobles exemples que nous offre la vie de Mgr Taché.

Il me reste maintenant à parler de ses grandes qualités du coeur et de l'esprit. Le mot sympathique est insuffisant pour exprimer le sentiment qu'il inspirait à tous ceux qui l'approchaient. Bon et généreux, il avait cette loyauté du regard, cette cordiale chaleur qui gagnait d'abord tous les coeurs. Il avait ce charme particulier que sa belle humeur était toujours marquée au coin de la plus haute distinction. Lorsqu'il recevait dans ses salons de l'archevêché, ou qu'il paraissait dans les grandes réceptions de l'Etat, on sentait qu'en lui s'alliaient le plus naturellement du monde un gentilhomme accompli et un coeur d'or. En un mot on sentait qu'il était issu d'une de nos grandes familles canadiennes-françaises et qu'il sortait d'une souche ancienne dont une branche avait pris racine et fleuri dans le sol fécond de la Nouvelle-France.

Pénétré jusqu'au fond de l'âme de l'esprit évangélique, il en a répandu la chaleur et la vie dans tous ses écrits. Sa raison a du coeur et son coeur a de la raison, ou plutôt sa parole est un rayon qui éclaire et qui échauffe à la fois. Ses écrits sont des prières, des actes d'amour, des élans de charité. Profondément touché à la vue des maux qui accablent ses ouailles, il n'écrit pas une ligne qui n'ait pour objet de les diminuer, sinon de les guérir. Il était doué d'une telle sensibilité que les douleurs d'autrui le rendaient littéralement malade. Chez lui le coeur avait un tel développement qu'il pressentit les malheurs qui vinrent fondre sur la Rivière-Rouge.

Mesdames et Messieurs, admirons ce sublime apôtre; il a écrit et nous a laissé une des pages les plus glorieuses de l'histoire de ce pays, où germent aujourd'hui, avec abondance, les saintes traditions que, semeur de la foi, il a jeté aux quatre coins du grand Ouest Canadien. Quelle immense tâche a été la sienne. En regardant, pensifs et recueillis, surgir d'un long passé tant d'oeuvres religieuses et nationales, n'avons-nous pas raison de nous glorifier dans Celui qui fut pour nous le symbole de la foi et qui incarna le mieux toutes les qualités de notre race. En nous traçant la voie qui conduit à la grande patrie, il a fondé dans ce pays une petite patrie, groupe religieux et national vigoureux et intact.

En méditant sur les différentes phases de sa vie, nous y trouverons des exemples qui nous feront aimer encore plus la foi des ancêtres et les vertus civiques qu'il possédait à un si haut degré.

C'est en nous inspirant de la vie de nos grands hommes qui, dans l'apostolat comme dans la vie civile ont honoré notre patrie, que nous arriverons sûrement à la réalisation et au complet épanouissement des oeuvres qu'ils ont fondées et maintenues au prix des plus grand sacrifices.

Je termine cette esquisse fugitive, écrite par une main plus amie des oeuvres du grand archevêque que capable de la perfection. Elle n'a d'autre mérite que celui d'une intention droite, d'une admiration attendrie et d'un souvenir respectueux.

DE L'ENTENTE

Point de luttes de classes. - Ouvriers et cultivateurs peuvent se comprendre et s'entendre.

Ce n'est pas nous qui nous étonnons des obstacles que rencontrent à chaque pas les oeuvres catholiques, ni de l'hostilité, ouverte ou sourde, dont elles sont l'objet chez des gens, excellents par ailleurs, mais qui se prononcent parfois sans avoir étudié comme il faudrait les questions en litige.

C'est tomber dans la banalité que la situation actuelle est exceptionnellement grave; et que les revendications des masses par tout l'Univers font courir à la société un terrible danger. C'est réaffirmer une chose non moins évidente que de rappeler quel rôle il faut attribuer aux doctrines socialistes dans tout ce qui arrive.

Cependant, cette situation n'avait guère donné lieu, jusqu'ici, qu'à des plaintes; et les "unions" de toutes sortes avaient beau proclamer les principes les plus anti-sociaux et les soutenir par tous les moyens, les plus avertis se bornaient à lever les bras au ciel, et à gémir, pendant que la masse restait indifférente.

Sont venues *les unions ouvrières catholiques*, qui ont fait entendre le langage de la raison, de la modération, du bon sens, de la justice enfin:

Voici ce qu'elles disaient à leur convention des Trois-Rivières:

"*1.—Considérant que la politique qui consiste à remédier au coût de la vie par l'augmentation des salaires, n'est qu'un expédient qui n'améliore qu'apparemment le sort de ceux qui y recourent; que les avantages obtenus de cette manière par un groupe de travailleurs empirent la condition de tous ceux qui n'en ont pas bénéficié; que ce procédé tend à ruiner nos industries, à maintenir parmi nous des difficultés économiques sans cesse renaissantes et à entretenir un état d'esprit susceptible de nous conduire à la banqueroute et à la révolution, la convention déplore que, actuellement, l'ouvrier canadien n'ait pas d'autre moyen de se procurer ce qu'il faut pour vivre.*

"*La convention, en considération de l'intérêt national, demande instamment au gouvernement fédéral de limiter, pour un temps, et, dans certains cas, de défendre l'exportation des produits alimentaires, d'établir dans toutes les villes un peu considérables, des entrepôts frigorifiques ouverts à tous; de mettre fin aux profits exagérés des industriels, des commerçants et des financiers.*

"*2.—La convention recommande aux unions nationales catholiques de prêcher sans cesse l'économie par des conférences ou d'autres moyens appropriés; d'établir des caisses d'épargne, des coopératives de consommation et conseille à chacun de vivre selon sa condition et de contribuer à former à la science du ménage les futures femmes*".

On concèdera que ce n'est pas tout à fait le langage accoutumé des réclamations ouvrières. Quelle *union* a jamais déclaré que l'augmentation des salaires n'est pas un remède aux maux actuels? Laquelle se préoccupe au même degré de l'intérêt de l'industrie et du patron? Laquelle a prêché à ce point l'économie? Laquelle a conseillé avec pareille persistance de vivre selon sa condition?

Et cependant, il n'en est pas une, croyons-nous, qui ait été en butte à une attaque aussi directe que celle dont a été l'objet l'Union Catholique des ouvriers, par la résolution suivante adoptée par les sociétés d'Agriculture, le 5 février dernier:

"*Avant de demander qu'on applique des mesures de rigueur à la classe agricole, l'Union Nationale des Ouvriers catholiques devrait augmenter ses heures de travail au nombre de celles que le cultivateur canadien exécute chaque jour de l'année sans interruption, ce qui augmenterait sensiblement la production et diminuerait, dans une notable proportion, le coût de la vie.*"

Or, il arrive que les unions ouvrières catholiques sont les seules, non seulement au Canada, mais partout ailleurs, à ne pas exiger la journée de huit heures.

La quatrième résolution adoptée aux Trois-Rivières, se lit, en effet:

"*4.—La convention exprime l'opinion que toute mesure tendant à décréter un nombre d'heures déterminées pour la journée légale de travail dans toutes les industries est une mesure arbitraire peu sage et inopportune; mais elle croit et soutient que la durée des jours de travail doit être telle qu'elle assure à l'ouvrier un temps raisonnable pour refaire ses forces, remplir ses devoirs d'époux, de chef de famille, de citoyen et de catholique, et satisfaire aux exigences bien entendues du commerce, de l'industrie et de la finance.*"

Est-il nécessaire d'insister sur la différence qui existe entre ce langage et celui qu'on est accoutumé d'entendre ailleurs et de faire remarquer comme celui des unions catholiques est plus conforme aux droits et aux devoirs de chacun?

Les cultivateurs ont protesté contre la résolution du Congrès des Trois-Rivières, que nous reproduisons plus haut. C'était leur droit, et nous ne songeons nullement à le leur contester, quoique nous soyons toujours d'opinion qu'une discussion sérieuse aurait pu faire considérer la demande des ouvriers catholiques sous un jour tout autre en donnant des aperçus peut-être nouveaux, pour plusieurs, sur ce qu'il faut entendre par produits alimentaires et produits agricoles,—v. g. l'oléo-margarine et le lait, qui sont deux produits alimentaires mais ne sont pas deux produits agricoles. Mais ce n'est pas notre intention de discuter maintenant ce point particulier, sur lequel il sera bien facile de s'entendre le jour où, suivant le conseil tout apostolique de S. G. Mgr Roy, on voudra bien laisser de côté tout égoïsme.

Nous terminerons en faisant remarquer l'illogisme de ceux qui, après avoir prêté aux ouvriers catholiques des sentiments d'égoïsme qui sont loin de leur pensée, et avoir enregistré une protestation contre leur demande "*de limiter pour un temps, et dans certains cas, de défendre l'exportation des produits alimentaires,*" ont fait voter incontinent une résolution, demandant au gouvernement de prohiber l'importation et la fabrication de l'oléo-margarine dans le pays.

Le commerce de l'oléo-margarine au Canada n'a pas nui à celui des produits laitiers puisque le beurre a atteint un prix qu'il n'avait jamais connu auparavant, et que, d'après la déclaration de M. J.-B. Trudel, du service d'industrie laitière du ministère fédéral de l'agriculture, l'an dernier l'industrie laitière a rapporté la somme de $250,000,000 à la seule province de Québec.

Cependant, il y a bien des tables d'ouvriers, et même de journalistes où le beurre ne figure plus depuis longtemps à cause de son prix trop élevé. Là on se contente de la margarine, moins succulente à la vérité mais saine tout de même, qui malgré son coût trop élevé de quarante sous la livre, représente cependant une économie de trente sous par livre sur le prix du beurre, montant très appréciable pour les pères de familles nombreuses.

Ne serait-il pas égoïste, nous écrivons le mot parce qu'il a déjà été employé,—de priver les pauvres d'un produit alimentaire dont ils se contentent, pour relever encore le prix des produits qui ont déjà valu $250,000,000 à ceux qui les exploitent durant le cours de l'année dernière?

* * *

Comme on le voit, si l'on s'arrête aux mots durs, il est très facile de se renvoyer la balle, et de creuser le fossé qui menace de séparer deux classes faites pour s'entendre, et qui sont nécessaires l'une à l'autre.

Les ouvriers catholiques,—les quelques actes posés jusqu'ici par eux en sont une preuve,—sont prêts à tenir compte dans leurs réclamations, des droits et de la manière de voir des autres.

Ne serait-il pas sage de tenir aussi compte de leurs bonnes dispositions, et d'entrer en pourparlers avec eux comme avec gens avec lesquels il est possible de s'entendre?

Pour notre part nous désirons ardemment que l'on sorte de la voie dangereuse dans laquelle on s'est engagé. Dans la crise actuelle la province de Québec a mérité l'attention élogieuse de tous; sa population agricole s'est mise avec ardeur au travail et a atteint des résultats dont nous sommes profondément heureux; mais la prospérité industrielle dont nous jouissons, due à l'apaisante influence des unions ouvrières catholiques qui ont empêché les grèves et les conflits, est aussi une chose dont il faut tenir compte.

Ayons d'excellents cultivateurs et d'excellents ouvriers qui *s'entendent*. Voilà ce que nous devons tous désirer.

—*L'Action Catholique.*

PETITES ANNONCES

Tarif: 1½ sou par mot. Minimum: 35 sous par insertion. Le paiement doit toujours accompagner la copie de l'annonce.

Les personnes désirant faire un voyage au Canada, aux Etats-Unis en Europe ou tout autre pays, feraient bien de s'adresser à M. M.-E. Sabourin, agent de voyages, 60 avenue Provencher, Saint-Boniface, où tous les renseignements voulus leur seront donnés volontiers.

A VENDRE à Notre Dame de Lourdes: Maison de pension, dix chambres à coucher garnies, 5 grandes pièces en bas, tout plâtré et peint. Ecurie avec grenier à foin. 7 lots. Le tout bien situé. Bonnes conditions. S'adresser **à David et Marionneau.**

ON DEMANDE une institutrice sachant le français et l'anglais. Pour le district Sunland 1634. Salaire de $100 par mois pour un 2è certificat. Un peu moins pour un 3è. S'adresser: **J. E. Gareau, secrétaire-trésorier, Cayer, Man.**

ON DEMANDE une institutrice bilingue, diplômé 1è ou 2è classe. Pour le district Ste-Marthe No 1546. Commencera le 1er avril. S'adresser: **Francis Hudon, Ste-Marthe, via Rocanville, Sask.**

A VENDRE—Ferme à trois milles à l'est de Rathwell et de l'école, sur la ligne du téléphone. 35 acres en culture, 40 acres en foin, 40 acres en paturage, le surplus en bois, soit 45 acres. Bonne maison, écurie avec fenil, hangar pour machineries, bonne eau, toute clôturée. Prix: $23.00 l'acre, mille piastres comptant, le surplus à conditions faciles. S'adresser à **Jean Morand, à Rathwell, Man.**

A VENDRE à très bon marché: un magnifique taureau Holstein pur sang, âgé de trois ans. S'adresser à **J. S. Desgagnés, La Salle, Man.**

ON DEMANDE une servante pour travail général. S'adresser à **Mme de la Giclais, 603, avenue Gertrude, Winnipeg.**

A VENDRE—Hôtel de tempérance à Saint-Jean-Baptiste. $3,000 comptant. Termes faciles pour la balance. **D. Marcil, St-Jean-Baptiste, Man.**

PERDU entre Saint-Boniface et Saint-Norbert un chapelet en nacre, monté en or. Récompense. **M. Keroack, 227 rue Main, Winnipeg, Tél. Main 3140.**

ON DEMANDE 2 hommes pour ouvrage général sur la ferme pour jusqu'au 1er novembre. Mentionnez le prix demandé. **Jos A. Cormier, La Salle, Man.**

ENCHERE chez M. Camille Dom, de St-Pierre, le 2 mars prochain. Très bon roulant à vendre.

EPICES—Vous êtes-vous servi des épices de Watkins, les meilleures et les plus recherchées? L'Epicerie de Saint-Boniface, agent des produits de Watkins, les meilleurs depuis 50 ans. **504 Des Meurons, Tél. Main 2494.**

A VENDRE pèlerine et manchon vison à vendre 108 rue Aulneau. Aussi divers ouvrages de fantaisie.

A VENDRE, prix modéré, termes faciles. Une ferme de 160 acres. Située dans la paroisse de LaBroquerie, à 1 mille du village que domine de son clocher argentin une des PLUS BELLES EGLISES de l'ouest, et où se trouve un COUVENT MODELE préparant jusqu'au diplôme d'institutrice. Dans le même village, il y a une FROMAGERIE-BEURRERIE combinée. Il y a aussi la **Banque d'Hochelaga.** Ferme située à ¾ de mille de la **gare,** où est établi un comptoir de la Crescent pour l'achat du lait. La ferme offerte est bien clôturée. Elle possède des bâtiments neufs et modernes avec les bâtisurances payées pour 3 ans. Entr'autre, un grand caveau. La maison a deux étages et une cave murée en pierre; l'eau est dans la cuisine. La maison est située près de la rivière qui coupe un coin de la section. Pour la **culture mixte** cette terre est sans égale. Il y a déjà 60 acres en culture et plus de 80 autres qui peuvent être cassés à peu de frais. Un coin de la terre est en beau bois debout, qui forme un excellent pacage et fournira le chauffage pour longtemps. Enfin, la terre est offerte en vente, non pour cause de faillite, mais à la suite de la mort de son propriétaire qui la laisse sans dettes. Pour tous autres renseignements, s'adresser à **R. Louis Boily, collège de Saint-Boniface, Man.**

Nous avons le regret d'apprendre que le R. P. Robichaud, S.J., procureur du Collège de Saint-Boniface, est gravement malade à l'hôpital de Saint-Boniface.

UNION CANADIENNE

Un bel auditoire s'est réuni, dimanche dernier, pour entendre la belle et solide conférence de M. Albert Prince, sur "l'Atmosphère".

J'avoue humblement que j'ignorais que l'on pût dire tant de choses sur cette enveloppe gazeuse qui recouvre notre planète; j'ai été tout simplement émerveillé de la précision avec laquelle le conférencier a fouillé son sujet pour donner au public une substance riche et savoureuse. Cela laisse dans l'esprit des notions plus justes des choses et cela pousse à chercher davantage le secret de phénomènes physiques qu'on ne s'expliquait pas auparavant.

M. Prince mérite nos compliments les plus sincères; comme on le faisait remarquer, dans ces colonnes mêmes, c'est une spécialité qui s'affirme brillamment; ses connaissances de la physique et de l'électricité sont développées d'une façon rare. Souhaitons de l'entendre encore et profitons de l'occasion pour lui recommander une chose qui n'est pas de nature à le blesser: c'est d'accentuer légèrement la note de vulgarisation qui mettra ces hautes données scientifiques plus à la portée de l'auditeur qui n'est pas complètement initié à ces sujets. L'autre soir, le travail était clair et bien exposé; mais il m'est arrivé, à deux ou trois reprises, de ne pas très bien saisir des points qui semblent très simples au conférencier et dont l'expression était parfaite, mais dont les termes techniques passaient au-dessus de ma tête.

Encore une fois, félicitations sincères!

Sa Grandeur Mgr Béliveau ainsi qu'un nombreux clergé rehaussaient l'assemblée de leur présence.

M. l'abbé Sabourin, directeur du Petit Séminaire, a présenté au conférencier les remerciements de l'auditoire. Il l'a félicité de l'assiduité au travail qui lui a permis d'acquérir et de coordonner les nombreuses connaissances dont il a fait preuve. "Qui accroît sa connaissance accroît sa douleur", dit M. l'abbé Sabourin, paraphrasant un texte de l'Ecriture et "j'ai été déconcerté en écoutant M. Prince et voilà que je me trouve moins riche qu'auparavant."

Mlle Marie Benoit a chanté "Le Vallon", de Gounod, qui lui a valu un rappel mérité; elle a chanté "Le Sombrero", de Chaminade.

M. le Dr aLurendeau, du Comité Littéraire de l'Union Canadienne, qui présidait, a remercié chaleureusement tous ceux qui ont pris part à ces démonstrations, conférenciers, artistes et le public qui a été très assidu.

Comité Athlétique

Notre équipe de Juvéniles a joué, vendredi dernier, à l'Aréna, une des parties qui lui vaudront sans doute le championnat. Elle l'a gagnée, cette partie, avec un résultat de 7 à 0.

Voici les noms des joueurs qui font partie de cette équipe: MM. Ed. Gagnon, A. Lévesque, Jacques, Robert, Van Belleghem et DeCraen, Lucien Couture, substitut.

Leur jeu a été splendide; ils méritent tous des félicitations, surtout Van Belleghem qui, à ce qu'on dit, a été épatant.

Ils joueront leur seconde partie pour le championnat vendredi soir, à l'Arena, à 9 heures et demie dans la soirée.

Nous invitons le public à aller les encourager de leur présence et de leurs acclamations.

Il ne faut pas non plus oublier nos braves "Midget", qui joueront à l'Amphithéâtre, lundi soir, à 7 h. 30, pour le championnat. Nous en reparlerons la semaine prochaine.

* * *

Aux membres de la Chorale

Il y aura assemblée très importante de la Chorale, dimanche prochain, à l'Ecole Normale de Saint-Boniface, à 4 h. 15.

Nous prions instamment tous les membres de se rendre à cette assemblée, très importante.

MUSIQUE NOUVELLE

Notre concitoyen, Monsieur le professeur Paul Salé, vient de publier cinq morceaux de musique dont il convient de signaler l'apparition. C'est une production locale, et tout travail de nos artistes mérite des félicitations. En l'occurrence M. Salé ajoute à notre avoir national. Ses récentes compositions vont de parallèle avec les splendides efforts qui se font en d'autres sphères pour promouvoir au milieu de nous le goût de la musique.

Ces pièces sont pleines de vie, de chaleur et de sentiment; ce n'est pas la première fois, du reste, que Monsieur Salé fait oeuvre de compositeur. Il y a un an nous avions l'occasion d'applaudir à deux marches superbes interprétées en concert par la fanfare LaVérendrye.

Voici les récentes productions de M. Salé:

1. "Pleurs cachés" (valse); 2. "Marche of the Khaki Lads"; 3. "Too late, my dear" (three-step); 4. "Bouquet de violettes" (valse); 5. "Marche de l'Ecole Provencher".

On peut se procurer cette intéressante musique, entr'autres endroits, à la librairie Kéroack, à Saint-Boniface.

UNE PROTESTATION

A propos de l'incident Barré

"Approuvant l'action de censure du Conseil de Direction de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, à l'égard de la recommandation faite par M. Hercule Barré, aux hommes d'affaires canadiens-français;

"Nous de la Société Saint-Jean-Baptiste de Winnipeg, désirons exprimer l'opinion suivante:

"Etant donnée la position difficile qui est faite aux Canadiens français d'Ontario et des provinces de l'Ouest, en ce qui concerne la langue et les traditions, surtout dans les écoles;

"Connaissant la lutte qui nous est ouvertement faite par un groupe de fanatiques qui font tout en leur pouvoir pour détruire chez nous, la langue et ces traditions léguées par nos preux ancêtres de France — droits qui nous sont garantis sous la foi sacrée des traités — méritant ainsi à nos fanatiques ennemis francophobes le nom exécré de boches du nouveau monde;

"Sachant que tout Canadien-français fier de sa nationalité doit être au courant de ces faits, et doit se faire un point d'honneur de défendre et de maintenir haut, soit sur le terrain politique ou commercial, ce qui fut toujours le medium d'expression dans les actes les plus sublimes de la race française, la plus chevaleresque et la plus généreuse au monde, il nous est pénible de constater et il nous paraît inconcevable qu'il puisse se trouver un Canadien-français, décoré de la Légion d'Honneur, dans la personne de M. Hercule Barré, Commissaire du Commerce Canadien à Paris, qui ose jusque sur le sol de France, porter atteinte à la langue française et de nos droits les plus chers, en conseillant aux hommes d'affaires canadiens-français, l'emploi de la langue anglaise dans leur correspondance avec le Ministère du Commerce, où nous avons pleinement le droit d'employer le français pour quelque raison que ce soit.

"Il est donc résolu que nous unissions nos protestations à celles déjà exprimées par la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, contre la conduite et le manque de tact d'un officier du gouvernement, représentant l'élément français aussi bien que l'élément anglais de notre pays, et que nous considérons un des nôtres;

"Et que copie de cette résolution soit envoyée à M. Hercule Barré, à la Chambre de Commerce de Montréal, à la presse française du Canada et à la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal."

Une lettre de Danemark. "Je viens de recevoir une lettre de mon père en Danemark," écrit Mme K.-A. Bagaas, d'Argyle, Minn. "Il dit qu'il vous serait bien reconnaissant s'il vous était possible de lui envoyer, durant ces temps de guerre, le Novoro du Dr Pierre. Il souffrait de durcissement des artères et de maladie de coeur, et avait été abandonné par les médecins. Il nous écrit que grâce au Novoro du Dr Pierre son état s'est amélioré au point qu'il est capable de vaquer à ses occupations; il croit nécessaire de continuer le traitement." Des lettres de ce genre parlent par elles-mêmes, et se passent de commentaires. Le Novoro du Dr Pierre a un record de succès dans le traitement de maladies qui n'a été atteint par aucune autre médecine. On ne peut l'obtenir dans les pharmacies, il est fourni directement du laboratoire, par l'entremise d'agents locaux. Un journal pamphlet contenant des renseignements détaillés sur l'efficacité de ce vieux remède herbeux, est envoyé gratuitement sur demande. S'adresser au Dr Peter Fahrney & Sons Co., 2401 Washington Blvd., Chicago, Ill.

Livré exempt de tous droits au Canada.

M. Eucharisté Fournier est décédé mercredi, le 18 février, à Montréal. Il était âgé de 73 ans. Le défunt était le père de M. Camille Fournier, professeur à l'Académie Provencher.

La *Liberté* offre à M. Camille Fournier l'expression de sa profonde sympathie dans ce deuil qui l'atteint si douloureusement.

LA CHORALE DE L'UNION CANADIENNE

Tous les membres de la Chorale sont priés de se rendre à la salle des répétitions, le dimanche 29 février, à 4 h. 30 de l'après-midi.

Il est très important que l'assistance soit nombreuse.